

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

AGENCE NATIONALE POUR
L'EMPLOI

**OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION**



Observatoire de l'Emploi et de la Formation

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

**ACTIVITE, EMPLOI ET CHOMAGE AU MALI
EN 2004**

**PREMIERS RESULTATS
Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM)**

Décembre 2004

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	: Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
APEJ	: Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANPE	: Agence Nationale Pour l'Emploi
BT	: Brevet de Technicien
BIT	: Bureau International du Travail
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnel
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DNE	: Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	: Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNSI	: Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
ELIM	: Enquête Légère Intégrée Auprès des Ménages
EPAM	: Enquête Permanente Auprès des Ménages
FAFPA	: Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FARE	: Fonds Auto-Renouvelable pour l'Emploi
INPS	: Institut National de Prévoyance Sociale
OEF	: Observatoire de l'Emploi et de Formation
ONMOE	: Office National de la Main d'œuvre et de l'Emploi
PAT	: Population Active Totale
PEA	: Population Economiquement Active
PEJ	: Programme Emploi-Jeunes
PNE	: Politique Nationale de l'Emploi
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDA	: Développement et l'Analyse des Statistiques
SE	: Section d'Enumération
SMIG	: Salaire Minima Inter-professionnel Garanti
UFAE	: Unité de Formation et d'Appui aux Entreprises

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I METHODOLOGIE	3
II. ORGANISATION DES TRAVAUX DE TERRAIN	7
III. TRAITEMENT DES DONNEES ET ANALYSE.....	10
IV. CADRAGE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE.....	13
1.1. STRUCTURE PAR SEXE ET ÂGE DE LA POPULATION :.....	13
1.1.1. Structure par sexe et âge de la population totale	13
1.1.2. Structure par sexe et âge de la population urbaine	16
1.1.3. Structure par sexe et âge de la population rurale	20
1.2. MIGRATION AU MALI	22
1.3. EDUCATION :.....	23
V. POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER OU POPULATION ACTIVE POTENTIELLE	25
2.1 L'ACTIVITE.....	27
2.1.1 Composition de la population en âge de travailler ou population active potentielle	27
2.1.2 Profil des taux d'activité	28
2.2 LES INACTIFS	30
2.2.1 Composition de la population inactive.....	31
2.2.2 Profil des taux d'inactivité.....	32
2.3. L'EMPLOI.....	32
2.3.1 Profil des taux d'emploi.....	32
2.3.2. Structure des emplois.....	34
2.4. LA PLURIACTIVITE.....	43
2.5. LES REVENUS D'EMPLOI :	45
2.6. LE SOUS-EMPLOI	47
2.7. LE CHOMAGE	48
2.7.1 Profil des taux de chômage	48
2.7.2. Caractéristiques des chômeurs.....	49
2.7.3. Cas des profils du taux de chômage en milieu rural :.....	52
2.7.4. Recherche d'emploi et prétentions salariales.....	53
2.7.5. Evolution du chômage au Mali de 1997 à 2004 :	54
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	55
ANNEXE.....	59

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N°1: REPARTITION DES SE PAR REGION (SE SEDENTAIRES)	4
TABLEAU N°2: REPARTITION DE L'ECHANTILLON SELON LES ZONES D'ENQUETE.....	5
TABLEAU N° 3 :DONNEES GENERALES EXTRAPOLEES SUR LA POPULATION TOTALE DU MALI SELON L'EPAM 2004 DE L'OEF.....	11
TABLEAU N° 4 : DONNEES SUR LA POPULATION DU MALI A PARTIR DES RESULTATS DE L'ELIM 2003.....	11
TABLEAU N° 5 : STRUCTURE DE LA POPULATION MALIENNE EN 2004 SELON LE SEXE, LES GRANDS GROUPES D'AGES (%), L'AGE MEDIAN, LE RAPPORT DE MASCULINITE ET LE RAPPORT DE DEPENDANCE	14
TABLEAU N°6 : STRUCTURE DE LA POPULATION DE BAMAKO EN 2004 SELON LE SEXE, LES GRANDS GROUPES D'AGES (%), L'AGE MEDIAN, LE RAPPORT DE MASCULINITE ET LE RAPPORT DE DEPENDANCE:	16
TABLEAU N° 7 : STRUCTURE DE LA POPULATION DES AUTRES CENTRES URBAINS EN 2004 SELON LE SEXE, LES GRANDS GROUPES D'AGES (%), L'AGE MEDIAN, LE RAPPORT DE MASCULINITE ET LE RAPPORT DE DEPENDANCE.....	18
TABLEAU N°8 : STRUCTURE DE LA POPULATION DES ZONES RURALES EN 2004 SELON LE SEXE, LES GRANDS GROUPES D'AGES (%), L'AGE MEDIAN, LE RAPPORT DE MASCULINITE ET LE RAPPORT DE DEPENDANCE	20
TABLEAU N°9: REPARTITION DE LA POPULATION MALIENNE SELON LA NATIONALITE	22
TABLEAU N°10: RAISONS DE LA MIGRATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE.....	23
TABLEAU N°11: STRUCTURE DE LA POPULATION	23
TABLEAU N°12: REPARTITION DE L'INDICATEUR ENFANTS NON SCOLARISES	24
TABLEAU N°13 : REPARTITION EN % DE LA POPULATION ACTIVE POTENTIELLE SUIVANT LE SEXE, LA SITUATION DANS L'ACTIVITE ET LA ZONE DE RESIDENCE.	27
TABLEAU N° 14: TAUX BRUTS ET TAUX NETS D'ACTIVITE PAR SEXE ET ZONE DE RESIDENCE	28
TABLEAU N°15: TAUX D'INACTIVITE PAR SEXE ET ZONE DE RESIDENCE.....	32
TABLEAU N°16: REPARTITION DES TAUX D'EMPLOI PAR SEXE ET ZONE DE RESIDENCE	33
TABLEAU N°17: REPARTITION DES EMPLOIS SUIVANT LE SEXE DE L'OCCUPANT ET LA ZONE DE RESIDENCE.	34
TABLEAU N°18: AGE MOYEN DES ACTIFS OCCUPES SUIVANT LA ZONE DE RESIDENCE.....	35
TABLEAU N°19 : REPARTITION DES EMPLOIS INTERMITTENTS SUIVANT LE TYPE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	36
TABLEAU N°20: AGE MOYEN DES ACTIFS OCCUPES SUIVANT LA SITUATION DANS LA PROFESSION	38
TABLEAU N°21: REPARTITION EN % EMPLOIS SUIVANT LE SECTEUR D'ACTIVITE.....	39
TABLEAU N°22 : REPARTITION DE LA SITUATION DANS LA PROFESSION SUIVANT LE SECTEUR D'ACTIVITE	40
TABLEAU N°23: AGE MOYEN DES ACTIFS OCCUPES SUIVANT LE SECTEUR D'ACTIVITE	41
TABLEAU N°24. TAUX DE PLURIACTIVITE SUIVANT LE SEXE, L'AGE ET LA ZONE DE RESIDENCE.....	43
TABLEAU 25 : REPARTITION EN % DES ACTIFS OCCUPES PRATIQUANT AU MOINS UNE ACTIVITE SECONDAIRE SUIVANT LE SECTEUR INSTITUTIONNEL DE L'ACTIVITE PRINCIPAL.....	45
TABLEAU N°26: ACTIFS OCCUPES (15 ANS ET PLUS) SELON LE NOMBRE D'HEURES CONSACREES HABITUELLEMENT PAR SEMAINE A L'EMPLOI PRINCIPAL.....	47
TABLEAU N°27 : REPARTITION DES CHOMEURS AYANT DEJA TRAVAILLE SUIVANT LE SEXE ET LA RAISON PRINCIPALE DE LA PERTE D'EMPLOI.....	51

INTRODUCTION

i. Contexte

La problématique de l'emploi et du chômage constitue un défi majeur à relever par les autorités politiques et administratives du pays. Aujourd'hui, il apparaît clairement que cette problématique est au centre des préoccupations des plus hautes autorités à travers entre autres le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), la Lettre de Cadrage du Président de la République et la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre.

Un document-cadre de politique nationale de l'emploi a été élaboré et adopté en novembre 1998 dont la stratégie est basée sur le développement humain durable et la lutte contre la pauvreté avec comme objectifs principaux de :

- conforter et sécuriser les emplois privés existants et améliorer les performances dans l'emploi public ;
- réduire le chômage et le sous-emploi en créant des emplois et en intensifiant les activités ;
- accroître la demande de main-d'œuvre en zone urbaine et en zone rurale grâce au développement du secteur privé ;
- améliorer l'offre de main-d'œuvre grâce à une meilleure formation et qualification adaptées aux besoins de l'économie ;
- généraliser la promotion de l'emploi au niveau local en tenant compte des spécificités régionales et en privilégiant le recours à la haute intensité de main-d'œuvre ;
- favoriser l'amélioration des conditions de travail dans les différents domaines d'emplois : emploi moderne, emploi informel, emploi rural, emploi temporaire et ;
- rechercher à terme l'unification du marché du travail.

Pour atteindre les objectifs précités, cinq domaines d'intervention prioritaires ont été retenus dans le cadre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) : l'emploi local, la promotion des travaux à haute intensité de main-d'œuvre, la formation professionnelle et technique, le développement des entreprises et l'emploi informel.

Face à l'acuité du problème d'emploi des jeunes, un Programme Emplois Jeunes (PEJ) est actuellement mis en œuvre. Il s'agit d'un vaste programme qui a comme objectif de développer et contribuer à l'offre de possibilités d'emploi salarié et d'emploi indépendant tant en milieu urbain qu'en milieu rural ainsi qu'à la mise en place d'un système de financement et de garantie des projets d'entreprises des jeunes. Il couvre une période de 5 ans (2002 – 2007) avec comme champ d'application territorial l'ensemble du Mali et s'adresse à l'ensemble des jeunes maliens âgés de 15 à 40 ans (diplômés et non diplômés, de l'intérieur comme de l'extérieur) en quête d'insertion professionnelle.

Le cadre institutionnel du Ministère en charge de l'emploi s'est renforcé avec la création de la Direction Nationale de l'Emploi (DNE), de la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP) et de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ). Ces structures complètent celles qui existent déjà à savoir l'ANPE, le FAFPA, le Réseau des UFAE, le FARE, l'OEF. Elles concourent toutes à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle.

L'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) a pour mission principale de mettre à la disposition des pouvoirs publics, des décideurs et des partenaires sociaux des informations statistiques fiables pour aider à une orientation judicieuse des politiques de l'emploi.

Dans cette optique, l'Observatoire a réalisé depuis 1996 dans la série « Bilan de l'emploi » des études sur les secteurs rural, moderne et informel, et deux études sur l'emploi et le chômage dont l'une portant sur l'ensemble du territoire national (1997) et l'autre se limitant à Bamako (2000). Ces différentes études ont été réalisées pour l'essentiel à partir de trois enquêtes : une première enquête nationale auprès des ménages permettant d'évaluer l'emploi et particulièrement l'emploi dans le secteur informel et le chômage, une deuxième enquête auprès des ménages en milieu rural et une troisième enquête auprès des entreprises du secteur moderne. La réalisation de ces différentes enquêtes et de beaucoup d'autres études sur le marché du travail a permis à cette institution de développer une expertise certaine en la matière. Cependant, il a été relevé quelques points importants qui demandent à être améliorés :

- i) les questionnaires utilisés doivent permettre davantage de calculer des indicateurs qui répondent aux normes internationales et de mettre un accent particulier sur les indicateurs liés au travail décent ;
- ii) les données collectées méritent des analyses plus approfondies.

En outre, un des enjeux futur pour l'OEF serait de mettre en place un système d'information cohérent et dynamique sur l'emploi. Aussi, l'Unité du Développement et de l'Analyse des Statistiques (SDA) du Département de l'Intégration des Politiques du Bureau International du Travail (BIT) est entrain de mettre en place des indicateurs clés afin de mesurer les progrès accomplis dans la promotion du travail décent. C'est dans ce contexte qu'est proposée la réalisation de la présente enquête à travers une étroite collaboration du BIT et de l'OEF.

La raison importante est qu'une enquête emploi au niveau national devrait au moins tenir compte des spécificités de chacun des milieux urbain et rural. Une première enquête du type menée conjointement avec AFRISTAT en 2000 s'est limitée à Bamako et l'extension devrait se faire dans le cadre de prochaines expériences, puisque l'objectif visé à moyen terme est la mise en place d'un système d'information pour l'analyse du marché du travail. La présente enquête emploi au niveau national répond à cette préoccupation.

ii. Objectifs visés et résultats attendus

Cette enquête vise trois objectifs essentiels à savoir :

- **étudier le comportement du marché du travail**, les spécificités des actifs informels par rapport au marché du travail et produire des statistiques sur l'activité, l'emploi, le chômage, les revenus d'activité ;
- **mesurer les indicateurs sur le travail décent mis en place par le BIT;**
- **disposer de méthodologies pour la mise en place et le suivi de l'offre de travail** à travers des enquêtes légères.

Les principaux résultats attendus sont :

- **des statistiques sur l'activité, l'emploi, le sous-emploi horaire, les revenus d'activité**, le chômage en fonction des principales caractéristiques socio-démographiques des individus, publiées ;
- **des statistiques sur le travail décent publiées ;**
- **un rapport d'analyse de l'enquête portant sur l'activité, le chômage, l'emploi, les revenus d'activité** qui met l'accent sur les disparités par genre et l'influence du cycle de vie, les comportements des actifs du secteur informel, élaboré ;
- **un document méthodologique léger sur la mise en place d'enquêtes légères** de suivi de l'offre de travail élaboré.

I METHODOLOGIE

i. Echantillonnage



Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête est l'ensemble des ménages privés vivant au Mali tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Les ménages collectifs (casernes de militaire, internats, malades dans les hôpitaux, etc.) ainsi que les ménages nomades sont exclus du champ de l'enquête.

L'unité d'échantillonnage dans cette enquête est le ménage. En général, le ménage fait partie d'une concession. Ces deux concepts - Ménage et Concession - sont définis par ailleurs¹. L'unité d'observation est l'individu.

Le champ de l'enquête sera divisé en 3 strates :

- Strate 1 : Bamako ;
- Strate 2 : Autres zones urbaines.
Les autres zones urbaines regroupent toutes les capitales régionales, tous les chefs lieux de cercle et toutes les agglomérations qui ont plus de 5000 habitants.
Définition du Bureau Central du Recensement – DNSI.
- Strate 3 : Milieu rural.



Base de sondage

La base utilisée est constituée de la liste des SE du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1998; des cartes permettent de retrouver les limites géographiques des Sections d'Enumération (SE). Dans les RGPH, la taille des SE tourne autour personnes, soit ménages.

¹ La concession est l'espace clôturé ou non, à l'intérieur duquel sont érigés un ou plusieurs bâtiments à usages d'habitation ou non.

Le Ménage est un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant dans le même logement ou dans la même concession, prenant leur repas ensemble ou par petits groupes, mettant une partie ou la totalité de leurs revenus en commun pour la bonne marche du groupe, et dépendant du point de vue des dépenses d'une même autorité appelée « chef de ménage ».

Le tableau ci dessous indique la répartition des SE Sédentaires par division administrative donnée par le RGPH 98.

Tableau N°1: Répartition des SE par région (SE Sédentaires)

Région	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAYES	279	14,2	1680	85,8	1959	14,8
KOULIKORO	287	12,8	1949	87,2	2236	16,8
SIKASSO	355	15,4	1949	84,6	2304	17,4
SEGOU	272	12,1	1983	87,9	2255	17,0
MOPTI	229	11,2	1820	88,8	2049	15,4
TOMBOUCTOU	87	10,5	740	89,5	827	6,2
GAO	132	22,8	446	77,2	578	4,4
KIDAL	28	28,0	72	72,0	100	0,8
BAMAKO	968	100,0			968	7,3
Total	2637	19,9	10639	80,1	13276	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 1998.

Calcul de la taille de l'échantillon

Soit π la fréquence de la population.

Appelons p la fréquence estimée par un échantillon de taille n .

L'intervalle de confiance est définie par :

$$p - \mu_{\alpha} \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}} \leq \pi \leq p + \mu_{\alpha} \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}$$

La précision absolue de la mesure est définie par

$$d = \pm \mu_{\alpha} \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}$$

α = Niveau de signification statistique ou degré de confiance

La taille de l'échantillon est donc :

$$n = \frac{p(1-p)\mu_{\alpha}^2}{d^2}$$

D'après les résultats du RGPH 1998, la proportion de ménages contenant des individus âgés d'au moins 10 ans, notre population cible est d'environ 49%.

D'où p la fréquence estimée prend la valeur de 49%. La taille de l'échantillon pour une précision de $\pm 2\%$, à un degré de confiance de 95% est de 2500 ménages.

Au niveau national, 2500 ménages seront donc enquêtés. Ainsi un taux de non-réponse de l'ordre de 5% permettrait de travailler avec environ 2400 ménages. Un échantillon de cette taille devrait être suffisant d'abord pour capter les différents aspects du marché du travail,

ensuite pour estimer le chômage - phénomène relativement moins important et donc requerrant un échantillon de grande taille - avec une précision acceptable. Les résultats sont publiés au niveau de chaque strate et au niveau de l'ensemble.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de l'échantillon des ménages entre les différentes strates.

Tableau N°2: Répartition de l'échantillon selon les zones d'enquête

Zones	Nombre de SE enquêtées	Nombre de ménages(10 par SE)
BAMAKO	18	180
Autres zones urbaines	32	320
Zones rurales	200	2000
ENSEMBLE MALI	250	2500

Méthode de sondage

La méthodologie de sondage est un plan classique stratifié à deux degrés :

- Au premier degré, 250 SE, constituant les unités primaires de sondage, sont tirées de façon systématique à l'intérieur de chacune des strates (Bamako et les milieux urbain et rural des 8 régions du Mali) avec une probabilité proportionnelle à la taille des ménages dans la SE. Ce volume de SE devrait être suffisant pour tenir compte des différents aspects du phénomène étudié dans la population ; tout en sachant que d'un point de vue pratique, il convient de limiter les déplacements des équipes d'enquête. En outre, ces SE devraient servir d'unités primaires pour les autres enquêtes auprès des ménages de l'OEF au moins pour les quatre prochaines années.
- Au second degré, un échantillon de ménage est sélectionné à partir de la liste des ménages établie après dénombrement des ménages des 250 SE sélectionnées; 10 ménages sont tirés dans chaque SE à probabilité égale.

Dans la pratique, un algorithme simple permettant de procéder à ce double tirage est le suivant.

La population en nombre de ménages des SE est $\sum_j M_{hj}$. On veut tirer 250 unités primaires (SE). On dispose pour cela d'une liste de SE (de préférence sur support informatique) et de leur taille (les M_{hj}), on calcule aussi les sommes cumulées des M_{hj} que l'on désigne par TAILLE. On divise $\sum_j M_{hj}$ par U pour obtenir le pas de tirage que l'on

désigne par PAS. On choisit un nombre au hasard X compris entre 0 et 1. Une SE va figurer dans l'échantillon si c'est la première SE telle que sa variable TAILLE soit supérieure ou égale à la quantité $1 + INT[(X + I) * PAS]$. Notons que INT est la fonction partie entière, I un indice variant de 0 à U-1.

La même procédure de tirage systématique est utilisée au second degré de tirage, le pas ici étant égal au quotient de la division de $\frac{M'_{hj}}{a}$; M'_{hj} étant le nombre de ménages dénombrés dans la SE j et a le nombre de ménages à tirer (10). Le tirage dans ce cas étant à probabilités égales, on n'a pas besoin des sommes cumulées, il suffit de numérotter les ménages par ordre séquentiel, ce numéro remplace la variable TAILLE précédente.

Calcul des coefficients d'extrapolation

L'unité d'échantillonnage étant le ménage, pour chaque ménage, il faut calculer un coefficient de pondération qui est l'inverse de la probabilité de tirer ce ménage.

. La SE j avait M_j ménages au RGPH de 1998 ; le nombre de ménages total étant donc $\sum M_j$ (On simplifie les notations précédentes en se passant de l'indice h).

La probabilité de tirer la SE j au premier degré est $P_{1j} = U * \frac{M_j}{\sum M_j}$.

Lors du dénombrement, on a trouvé M'_j ménages. La probabilité de tirer un ménage quelconque au second degré est $P_{2j} = \frac{a}{M'_j}$.

La probabilité finale de tirer un ménage quelconque de la SE j est donc $P_j = P_{1j} * P_{2j} = \frac{U * a * M_j}{M'_j * \sum M_j}$.

Et le coefficient d'extrapolation, le poids à affecter à chaque ménage sera $W_j = \frac{1}{P_j} = \frac{\sum M_j}{U * a} * \frac{M'_j}{M_j}$.

II. ORGANISATION DES TRAVAUX DE TERRAIN

i. Charge de travail

Les travaux de terrain se sont déroulés en deux phases : les travaux cartographiques et l'enquête proprement dite. Les travaux ont été organisés par équipe. Une équipe comprenait un contrôleur (chef d'équipe) et des enquêteurs. Au total, 10 (dix) équipes, soit 60 enquêteurs et 20 contrôleurs étaient chargés de l'enquête. Ils ont travaillé sous la supervision des cadres de l'équipe centrale de l'OEF et de la DNSI. Des équipes étaient basées à Bamako et d'autres réparties entre les autres villes en fonction du volume de travail dans chacune d'elle après le tirage des unités primaires. L'intervention d'équipes mobiles n'étaient pas exclue.

Les travaux cartographiques ont consisté à la reconnaissance des limites des Sections d'Enumération (SE) et à la reconnaissance des ménages. Le dénombrement a permis la numérotation des concessions et des ménages (et non des logements !) à l'intérieur des SE. On ne devrait pas attribuer de numéro aux logements vides ou abandonnés, aux commerces etc. Le chef d'équipe faisait la reconnaissance de la SE avec ses enquêteurs et un groupe de deux ou trois enquêteurs se chargeaient du dénombrement à partir de fiches conçues à cet effet.

L'enquête proprement dite a consisté à administrer un questionnaire ménage à chaque ménage et un questionnaire emploi à chaque membre du ménage d'au moins 10 ans. Elle a débuté sur le terrain au mois d'avril 2004.

La durée des travaux de terrain était fixée à un mois. Chaque enquêteur devait enquêter 50 ménages dans ce laps de temps. La vitesse moyenne prévue était de l'ordre de 2 à 3 ménages par jour.

Le travail du chef d'équipe lors de cette phase a consisté à :

- introduire les enquêteurs auprès des autorités du quartier ;
- assister à quelques interviews notamment au début de l'enquête afin de rectifier le tir pour les enquêteurs qui auraient des difficultés et ;
- vérifier chaque jour la qualité des questionnaires qui lui étaient remis, afin éventuellement de renvoyer les enquêteurs sur le terrain et d'éviter ainsi des erreurs systématiques pour certains.

Cette enquête n'a pas posé de difficultés particulières pour ce qui est de la collecte des données. Quand on passait dans un ménage, on s'intéressait d'abord au chef de ménage auprès duquel on collecte le maximum d'informations sur le ménage, notamment les caractéristiques démographiques des membres du ménage. Ensuite, on s'intéressait aux personnes d'au moins 10 ans auprès desquelles on collecte les informations sur leurs activités économiques. Si une personne était absente, il convenait de prendre rendez-vous en vue de repasser. Il pouvait arriver dans certains cas de travailler en soirée ou les week-end pour être sûr de trouver certaines personnes chez elles.

ii. Communication

Conformément aux recommandations du Comité de Coordination Statistique et pour la réussite de l'opération un accent particulier a été mis sur le volet communication pour davantage amener les populations concernées à se soumettre aux questions des enquêteurs commis à cet effet.

Un certain nombre d'actions ou de dispositifs ont été ainsi mis en œuvre :

- Tout d'abord le Sous-comité des Etudes Démographiques et Sociales du Comité de Coordination Statistique s'est réuni le 24 mars 2004 pour valider les documents techniques de l'EPAM 2004 : termes de référence et questionnaires ;
- Madame la Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a adressé une Lettre circulaire à tous les Gouverneurs de Région et du District de Bamako pour solliciter leur soutien au bon déroulement des opérations de collecte de données sur le terrain ;
- Madame la Directrice Nationale de la Statistique et de l'Informatique a adressé une Lettre circulaire à tous les Directeurs Régionaux du Plan et de la Statistique les invitant à prendre contact avec les Directeurs Régionaux de l'ANPE, Chefs d'Antenne de l'OEF, pour une meilleure organisation des activités sur le terrain ;
- Le Directeur de l'OEF a adressé une Lettre circulaire aux Maires, chefs de quartiers et chefs de village pour les sensibiliser et les informer du passage des enquêteurs afin qu'ils puissent faciliter l'introduction et l'acceptation des enquêteurs dans leurs collectivités et familles ;
- Une Lettre d'introduction signée des Directeurs de l'OEF et de la DNSI a été remise à chaque enquêteur et chef d'équipe. Cette lettre présente l'agent, le motif de son travail, l'objet de l'enquête et donne des garanties quant à la confidentialité des informations collectées ;
- Des annonces en français ont été faites sur les antennes de la télévision nationale avant et pendant le déroulement de l'enquête, pour une information plus large des populations ;
- Des annonces en français et en bambara ont été faites sur les antennes de la radio nationale avant et pendant le déroulement de l'enquête. Dans chaque localité des annonces ont été faites sur les antennes des radio de proximité dans les dialectes respectives.

Des insertions ont été faites dans la presse écrite dont le journal « L'Essor », le quotidien national.

Chaque agent enquêteur a reçu un badge de l'OEF avec sa photo pour l'identifier clairement.

iii. Recrutement et formation du personnel d'enquête

Le personnel d'enquête a été recruté selon les critères spécifiques à chaque intervenant.

Pour les enquêteurs, les critères suivants ont été retenus :

- être disponible pendant la durée de l'enquête ;
- être capable de travailler en équipe ;
- avoir une expérience dans les enquêtes ou être d'un niveau d'études supérieur.

Pour les contrôleurs (chefs d'équipe), les critères suivants ont été retenus :

- avoir une expérience du contrôle des enquêtes ;
- être de niveau d'études supérieur ;
- connaissance des concepts d'emploi, de sous-emploi, du chômage ;
- être capable de travailler en équipe ;

Pour les superviseurs, les critères suivants ont été retenus :

- avoir une expérience dans la supervision des enquêtes ;
- être de niveau d'études supérieur ;
- connaissance des concepts d'emploi, de sous-emploi, du chômage ;
- être capable de conduire une équipe ;

L'ensemble du personnel d'enquête à savoir les enquêteurs, les contrôleurs et les superviseurs ont suivi une formation d'une semaine sur le rôle du personnel d'enquête (agent enquêteur, contrôleur, superviseur), le remplissage des questionnaires, les concepts, etc.

Pour ce faire, un manuel de l'enquêteur a été élaboré pour définir tous les termes et concepts utilisés dans les questionnaires, décrire et expliquer le processus et les questions posées. Il situe l'importance de l'enquête, précise le rôle des différents intervenants (enquêteurs, contrôleurs, superviseurs) ainsi que la conduite à observer. Le manuel est un document précieux pour l'ensemble du personnel d'enquête et sert de document de formation continue pour les agents de terrain pendant toute l'opération de collecte de données.

Aux termes de la formation, une pré-enquête a été réalisée et évaluée. Cette pré-enquête avait pour objectifs de :

- vérifier la qualité des questions et la qualité de l'information obtenue ;
- vérifier la clarté et la compréhension des terminologies utilisées dans les questionnaires par les enquêteurs et les enquêtés pour voir leur adéquation ;
- vérifier l'utilité des instructions données pour chaque question ;
- vérifier la meilleure façon d'organiser le travail d'équipe.

Le personnel d'enquête a été sélectionné sur la base des résultats de la pré-enquête.

iv. Questionnaires de l'enquête

Deux types de questionnaires ont été utilisés dans le cadre de l'enquête :

- le questionnaire ménage
- le questionnaire individuel

Le questionnaire ménage

Le questionnaire ménage a permis de recenser tous les membres du ménage. Il se présente sous forme de feuillet de 4 pages. On trouve en colonne les questions et en lignes les individus du ménage.

Il donne des éclairages sur d'une part l'Identification géographique, le logement et l'équipement du ménage et, d'autre part sur le Statut de résidence, le sexe, l'âge, le lien de parenté avec le chef de ménage, la situation de famille, la nationalité, le lieu de naissance, la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction, le diplôme obtenu, la situation dans l'activité des membres du ménage.

Le questionnaire individuel

Ce questionnaire a été appliqué à tous les membres du ménage âgés de 10 ans et plus.

Le questionnaire individuel est composé de 6 modules :

- **EA.** Emploi ;
- **AP.** Activité Principale ;
- **AS.** Activité Secondaire ;
- **RHA.** Revenus Hors Activité ;
- **R.** Recherche d'emploi ;
- **C.** Chômage ;
- **TP.** Trajectoire et Perspectives.

III. TRAITEMENT DES DONNEES ET ANALYSE

Le traitement des données et l'analyse des résultats se sont déroulés comme suit :

- **la vérification des questionnaires.** Il s'agit du contrôle de l'échantillon par rapport aux fiches de terrain et un contrôle sommaire de la cohérence des données. Les questionnaires étaient remis à la Cellule Informatique de la DNSI après vérification des superviseurs ;
- **la codification des questions ouvertes, des professions, des activités.** Elle concerne les questions non codifiées avant l'enquête ;
- **la saisie et l'édition des données.** La saisie a été effectuée sur le logiciel CSPRO sous la supervision de la Cellule Informatique de la DNSI et des cadres statisticiens de la Division des Enquêtes ;
- **la tabulation.** Les programmes nécessaires à fournir les tableaux de base pour l'élaboration du rapport d'analyse ont été élaborés sur SPSS.

A partir des informations collectées, une base de données sur les résultats de l'enquête est disponible sous format SPSS. Les tableaux d'analyse doivent servir de référence au traitement des données. Suite à l'analyse des données, un rapport d'analyse est publié.

La présente publication qui constitue le premier rapport d'analyse résume les résultats de l'enquête et propose des recommandations selon les objectifs mentionnés ci-dessus.

i. Qualité des données

La principale qualité d'un échantillon est de répondre fidèlement aux grandes caractéristiques de la population qu'il est censé représenter. Ainsi, les résultats extrapolés donnent un premier indice de cette qualité.

Tableau N° 3 :Données générales extrapolées sur la population totale du Mali selon l'EPAM 2004 de l'OEF

Milieu de résidence	Population en 2004				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Nbre	%
	Nbre	%	Nbre	%		
Bamako	597486	11,0	660696	11,6	1258182	11,3
Autres zones urbaines	980730	18,0	1043645	18,3	2024375	18,1
Zones rurales	3863628	71,0	4007502	70,2	7871130	70,6
Total	5441844	100,0	5711843	100,0	11153687	100,0

Tableau N° 4 : Données sur la population du Mali à partir des résultats de l'ELIM 2003

Milieu de résidence	Population en 2004				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Nbre	%
	Nbre	%	Nbre	%		
Bamako	652894	12,0	653063	11,8	1305957	11,9
Autres zones urbaines	1002141	18,4	1010388	18,2	2012529	18,3
Zones rurales	3800206	69,7	3887835	70,0	7688041	69,8
Total	5455241	100,0	5551286	100,0	11006527	100,0

Source : ELIM réalisée en fin décembre 2003 par la DNSI.

Par ailleurs les grandes tendances de la structure de la population sont pratiquement les mêmes : taux de masculinité, taux de croissance de la population, répartition géographique de la population, etc.

Le présent document est l'une des premières analyses des résultats obtenus et a été validé par le Sous-comité des Etudes Démographiques et Sociales du Comité de Coordination de Statistique lors de sa session du 29 décembre 2004.

ii. Difficultés rencontrées

Bien que les opérations de collecte se sont déroulées dans l'ensemble de façon satisfaisante, n'empêche les équipes sur le terrain ont rencontré certaines difficultés auxquelles des solutions ont été apportées pour la réussite de l'enquête. La conjugaison des efforts des cadres de la DNSI et de l'OEF tant à Bamako que dans les différentes régions du pays ont permis de juguler ces difficultés rencontrées.

Les opérations de dénombrement et d'enquête se sont déroulées simultanément. Cette stratégie a posé le problème de tirage de l'échantillon tout juste après les opérations de dénombrement. Le volume de travail demandé sur la même période s'est avéré relativement élevé. Pour le tirage des échantillons, l'ensemble du personnel a été formé et une table des nombres aléatoires a été remise à chaque intervenant.

Certaines SE se recoupaient d'où des ménages qui se répétaient dans ces SE. C'est ainsi que 5 ménages sur 2500 au total n'ont pas été enquêtés.

L'accessibilité de certaines zones en milieu rural est un parcours du combattant, pratiquement dans toutes les régions du pays. Les enquêteurs pour joindre les villages devaient emprunter les transports en commun voire souvent des moyens de fortune comme le vélo, ou voyager à dos d'âne. L'absence de transport organisé capable de couvrir tout le pays vaste de 1.241.238 km² a été durement sentie par les équipes d'enquêteurs sur le terrain. Huit (8) moto YAMAHA ont été mis par la DNSI à la disposition de l'OEF et affectés aux contrôleurs sur le terrain pendant toute la durée de l'enquête.

IV. CADRAGE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

L'EPAM 2004 dont l'objectif principal était de fournir des renseignements sur l'emploi, aura également permis de recueillir des informations sur les caractéristiques des ménages au moyen du questionnaire ménage et d'identifier par la suite les personnes éligibles pour le questionnaire individuel. Ce chapitre traite principalement des caractéristiques socio-démographiques de la population (structure par sexe et par âge, éducation ...) et de la migration.

1.1. STRUCTURE PAR SEXE ET ÂGE DE LA POPULATION :

L'intérêt de l'étude de la structure par sexe et par âge d'une population réside dans le fait que la composition d'une population suivant ces deux caractéristiques joue un rôle particulièrement important dans le fonctionnement de l'économie, car l'âge et le sexe sont les principaux arguments qui influent sur la division du travail. Avec l'avancement en âge, les caractéristiques et les aptitudes à travailler de l'individu selon le sexe se modifient.

L'EPAM de mars 2004 aura permis d'estimer la population résidente des ménages ordinaires du Mali à 11 153 687 habitants. Selon le RGPH 1998 réalisé par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), cette population était de 9 810 911 habitants. Les projections élaborées par la DNSI estimaient cette population à 11 419 483 habitants en 2004. En rapprochant ces deux résultats, il apparaît un potentiel d'accroissement démographique que vient confirmer les résultats de l'EPAM.

La répartition de la population selon les régions donne deux catégories de regroupement selon le poids démographique. Dans la première catégorie, six régions sur Neuf abritent la presque totalité de la population soit 92%. Il s'agit de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako². Les trois autres classées dans la seconde catégorie présentent un poids démographique relativement faible soit 8% de la population. Il s'agit de Tombouctou, Gao, Kidal. Les faibles poids démographiques enregistrés à Tombouctou, Gao et Kidal sont liés aux rigueurs du climat et de la nature car ces régions sont essentiellement désertiques

1.1.1. Structure par sexe et âge de la population totale

Encadré 1

Définition de quelques concepts

Le rapport de masculinité est égal au nombre de personnes de sexe masculin pour 100 femmes.

L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux classes d'effectif égal à la moitié de l'effectif total.

Le rapport de dépendance potentielle de l'âge est le rapport de la population potentielle inactive (somme de la population des enfants de 0-14 ans et de la population des personnes âgées de 60 ans et plus) sur la population potentielle active (personne de 15-59 ans).

² Le District de Bamako, capitale du Mali, a été considérée comme une région administrative du pays, d'où 9 régions au total.

La population du Mali est une population jeune à forte dominance féminine et rurale :

- 51,2% de la population sont des femmes contre 48,8 % d'hommes soit un rapport de masculinité de 95 hommes pour 100 femmes ;
- 70,2% de la population vivent en milieu rural.

La population malienne reste jeune avec un âge médian de 14 ans. Les hommes y sont plus jeunes que les femmes. L'âge médian des hommes est de 12 ans contre celui des femmes qui est de 16 ans. Les données recueillies confirment effectivement la jeunesse de la population malienne ainsi qu'une bonne représentativité des personnes de groupe d'âge 15-59 ans considérés comme potentiellement actives. En effet, plus de la moitié soit 52,3% de la population ont moins de 15 ans, 42,7% des personnes ont entre 15 et 59 ans. Les femmes d'âge actif sont plus nombreuses que les hommes d'âge actif (48,8% pour les femmes contre 36,3% pour les hommes). Ce déficit pourrait s'expliquer par l'émigration de la population masculine vers l'extérieur à la recherche de meilleures opportunités d'emplois, l'espérance de vie plus faible. Seulement 5% de la population malienne sont âgées de 60 ans et plus.

La pyramide de la population par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux présente une base assez large caractéristique d'une population jeune.

L'examen de la pyramide des âges et de la courbe de rapport de masculinité montre un rapide rétrécissement à partir de 15 ans : la population baisse progressivement avec l'âge jusqu'à l'âge de 60 ans où on commence par observer quelques perturbations dans cette harmonie à la baisse.

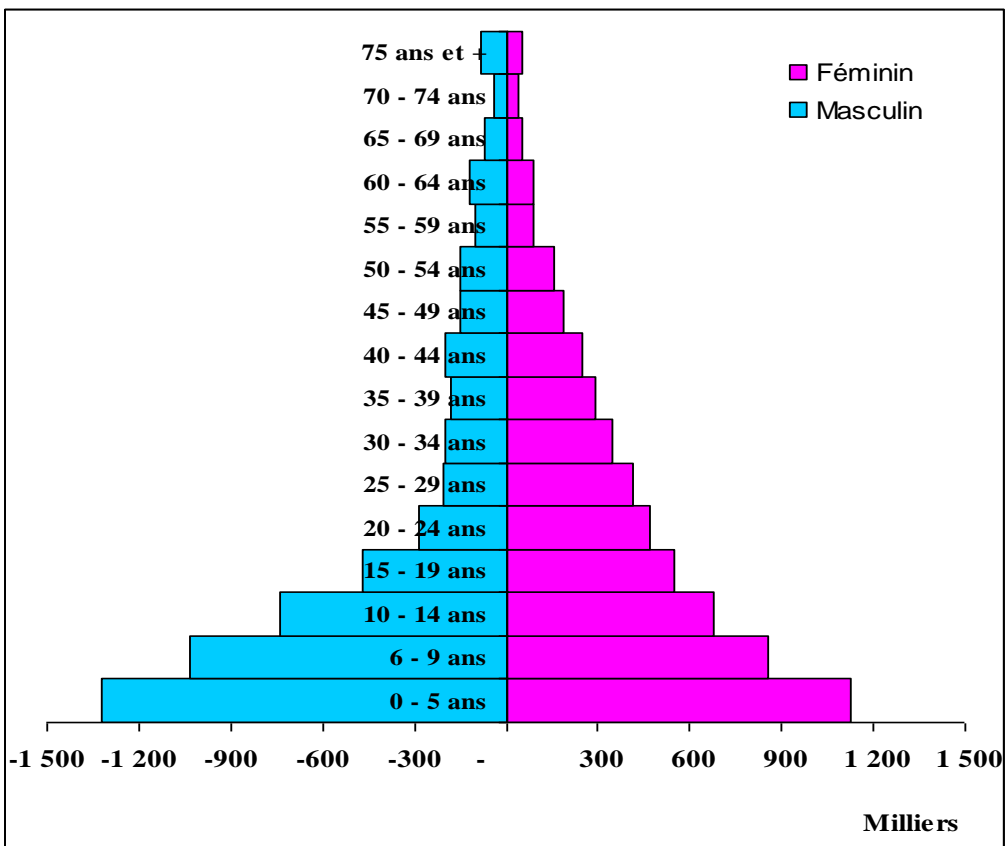
Le rétrécissement de la pyramide à partir d'un âge relativement jeune (15-19 ans) très marqué du côté masculin pourrait s'expliquer par une raison déjà évoquée qui est l'émigration de cette population vers l'extérieur. Le phénomène est plus marqué au niveau des groupes d'âges 20-24, 25-29, 30-34 et 35-39 qui affichent des rapports de masculinité les plus faibles respectivement 60, 50, 57 et 62 hommes pour 100 femmes.

Le rapport de dépendance de l'âge est égal à 1,3 soit une charge potentielle de 13 inactifs par 10 actifs.

Tableau N° 5 : Structure de la population malienne en 2004 selon le sexe, les grands groupes d'âges (%), l'âge médian, le rapport de masculinité et le rapport de dépendance

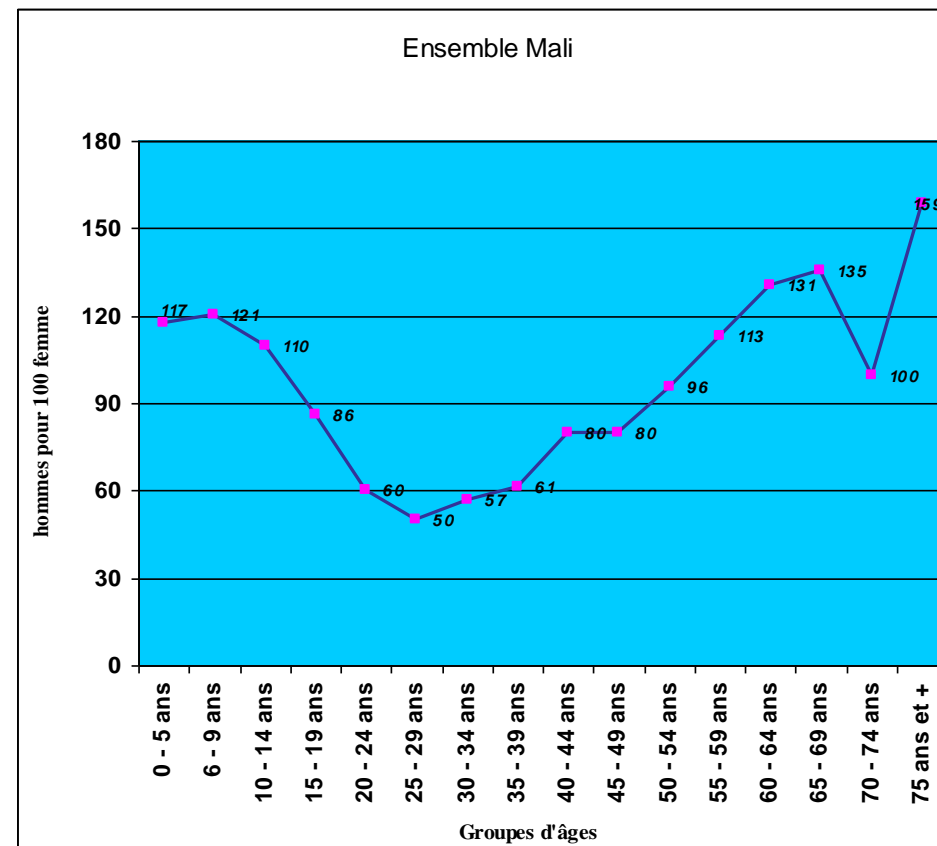
Groupe d'âges	Ensemble Mali		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 15 ans	57,8	47,0	52,3
15 - 59 ans	36,3	48,8	42,7
60 ans et plus	5,9	4,2	5,0
Total	48,8	51,2	100,0
Age médian (ans)	12	16	14
Rapport de masculinité			95,2
Taux de dépendance de l'âge			1,3

Graphique N°1 : Pyramide des âges de la population malienne en 2004



Pyramide des âges de la population malienne en 2004

Graphique N°2 : Rapport de masculinité au niveau national en 2004



Rapport de masculinité au niveau national en 2004

1.1.2. Structure par sexe et âge de la population urbaine

En 2004, la population urbaine du Mali est estimée à 3 282 004 habitants soit 29,8% de la population totale. Les femmes représentent 51,9% et les hommes 48,1% soit un rapport de masculinité de 93 hommes pour 100 femmes. Au RGPH 98, le taux d'urbanisation était de 26,8%. Il apparaît donc aujourd'hui un essor au niveau du phénomène d'urbanisation.

1.1.2.1 Le District de Bamako

A elle seule, Bamako, la capitale absorbe 38% de cette population urbaine soit 1 258 182 habitants. L'EPAM en avril 2000 l'avait estimée à 1 072 000 personnes, soit un taux d'accroissement de 15 % sur la période 2000-2004. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes (52,5%) avec un rapport de masculinité de 90 hommes pour 100 femmes.

Sa population est jeune, mais moins jeune comparée en proportion à l'ensemble de la population malienne. La population de moins de 15 ans représentent 42,1% de la population de Bamako contre 52,3% pour la population malienne. L'âge médian est de 17 ans à Bamako contre 14 ans pour l'ensemble du Mali.

Les personnes potentiellement actives sont nombreuses. Le groupe d'âge 15-59 ans constitue 54,4% des effectifs de la population de Bamako. L'importance de ce groupe d'âge serait due à l'exode rural et à la migration des élèves pour les écoles professionnelles et l'université.

Le nombre de personnes âgées est faible : 3,5 % des individus ont plus de 60 ans.

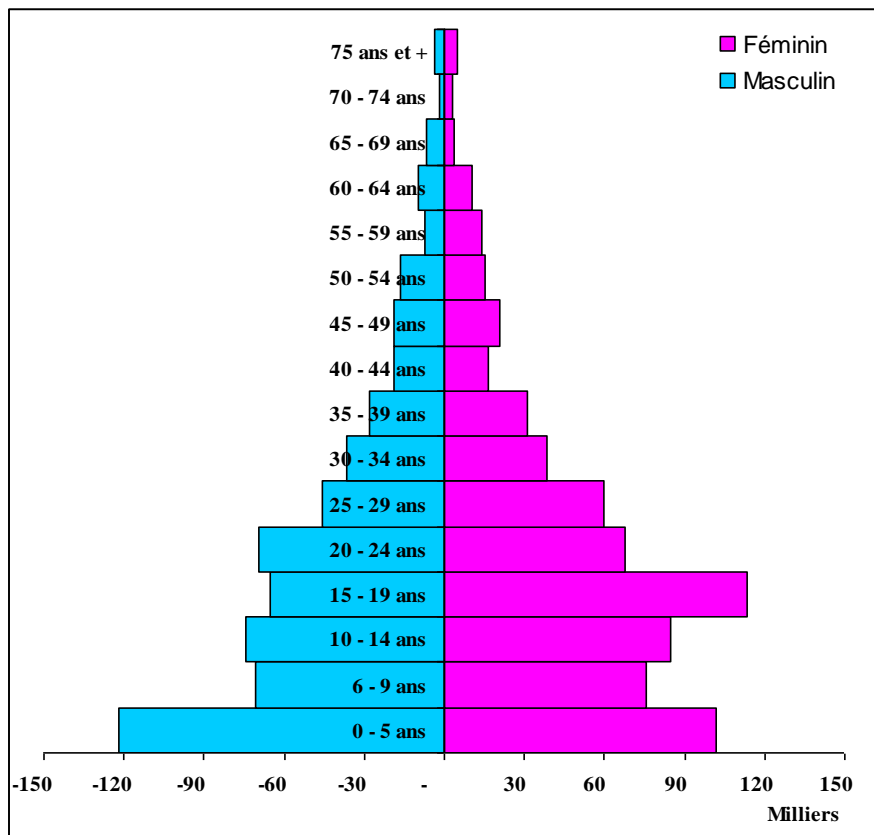
Le taux de dépendance par rapport à l'âge est inférieur à l'unité (0,8 personne en âge inactif pour 1 en âge actif) et exprime une charge potentiellement faible des personnes d'âges actifs

La pyramide des âges conserve une base assez large au départ, attribut d'une population jeune et on y note l'importance des femmes dans presque tous les groupes d'âge, remarquable à celui de 15-19 ans. La raison principale ici pourrait être la forte migration des jeunes filles rurales de cet âge que les ménages accueillent comme aide ménagères ou aide familiales.

Tableau N°6 : Structure de la population de Bamako en 2004 selon le sexe, les grands groupes d'âges (%), l'âge médian, le rapport de masculinité et le rapport de dépendance:

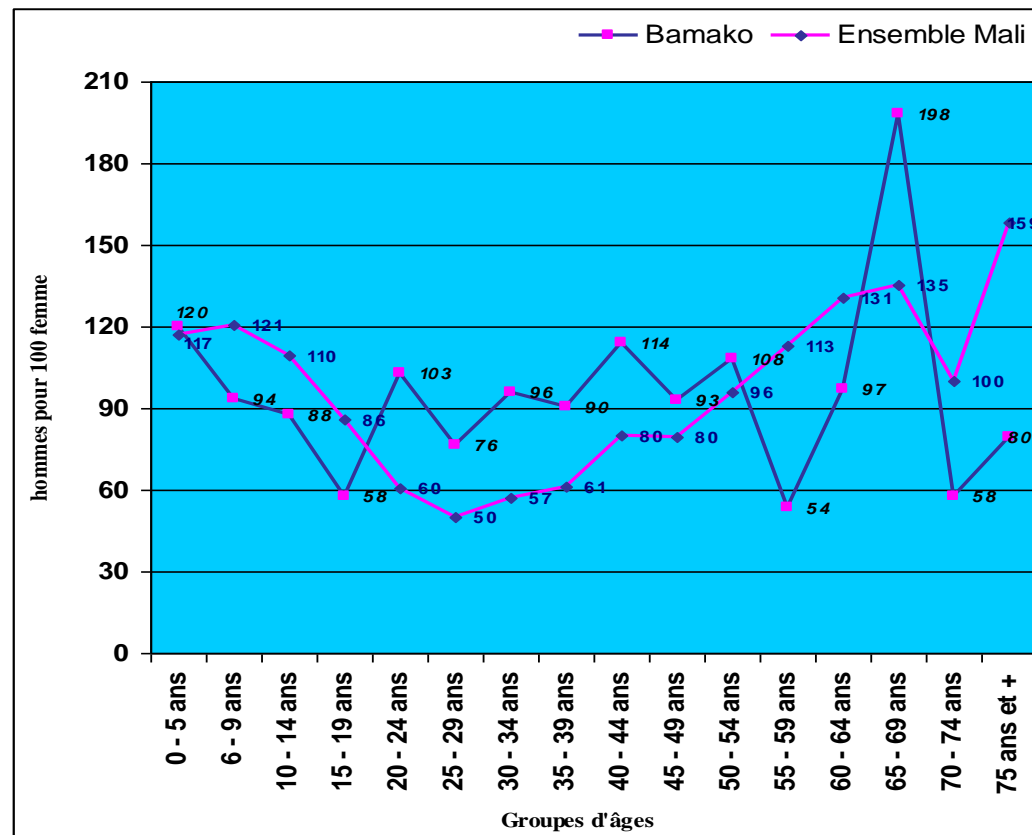
Groupe d'âges	Bamako		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Moins de 15 ans	44,8	39,7	42,1
15 - 59 ans	51,5	57,0	54,4
60 ans et plus	3,8	3,3	3,5
Total	47,5	52,5	100,0
Age médian (ans)	17	17	17
Rapport de masculinité			90
Taux de dépendance			0,8

Graphique N°3 : Pyramide des âges de la population de Bamako en 2004



Pyramide des âges de la population de Bamako en 2004

Graphique N°4 : Rapport de masculinité en 2004



Rapport de masculinité en 2004

1.1.2.2. Les autres centres urbains

Sur la pyramide des âges des autres centres urbains en 2004, on peut constater :

- une base moins large que celle de la pyramide nationale et les attributs d'une population jeune comme elle ;
- les caractéristiques semi-rurales de ces autres centres urbains, une pyramide de base large (importance des moins de 15 ans) et amorçant une déformation chez les personnes d'âge actif, surtout les hommes qui s'explique par les courants migratoires aussi bien interne qu'externe de cette tranche.

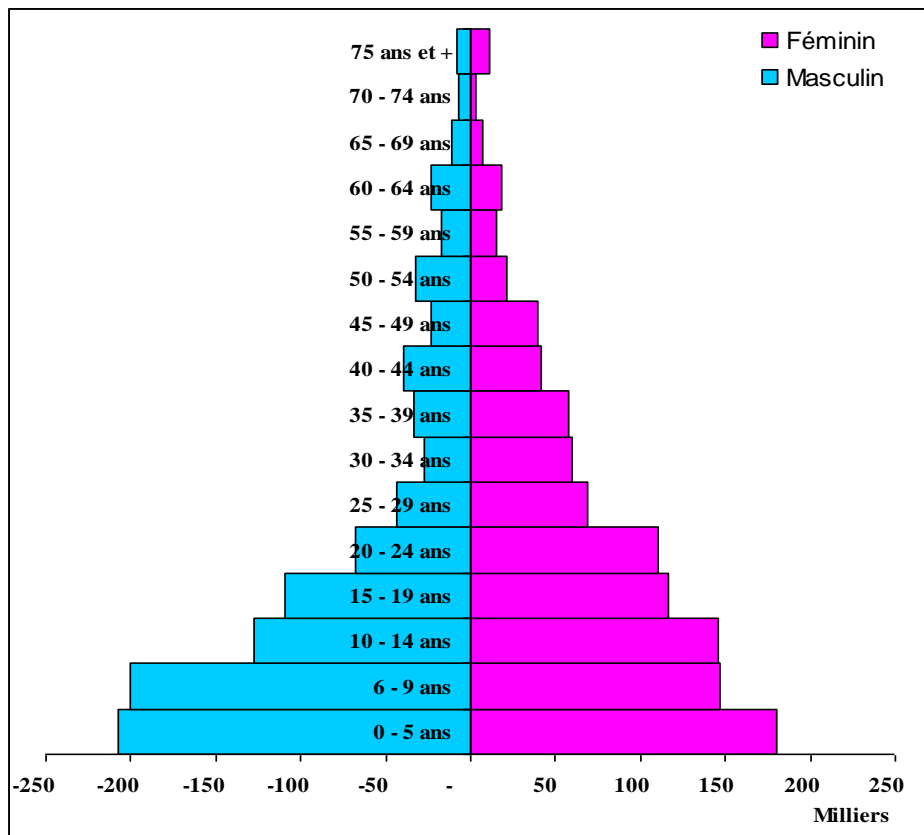
Pour ce qui concerne la structure par âge : 49,8% de la population ont moins de 15 ans. Les actifs potentiels représentent 45,7% de la population. Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent une proportion assez faible de la population (4,5 %).

Le taux de dépendance par rapport à l'âge est de 1,2 supérieur à l'unité (plus d'une personne d'âge inactif pour 1 personne d'âge actif), soit une charge potentielle importante des personnes d'âge inactif par les actifs.

Tableau N° 7 : Structure de la population des autres centres urbains en 2004 selon le sexe, les grands groupes d'âges (%), l'âge médian, le rapport de masculinité et le rapport de dépendance

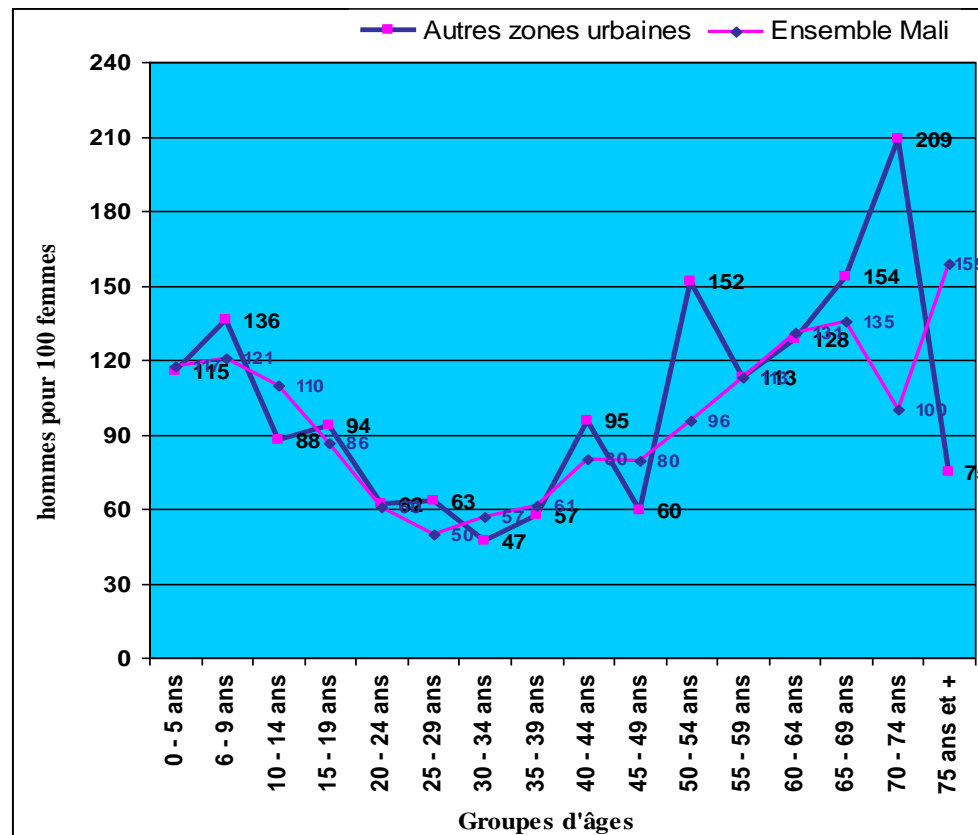
Groupe d'âges	Autres zones urbaines		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 15 ans	54,6	45,3	49,8
15 – 59 ans	40,3	50,9	45,7
60 ans et plus	5,2	3,9	4,5
Total	48,4	51,6	100,0
Age médian (ans)	12	17	15
Rapport de masculinité			94,0
Taux de dépendance			1,2

Graphique N°5 : Pyramide des âges de la population des autres Zones urbaines du Mali en 2004



Pyramide des âges de la population des autres zones urbaines du Mali en 2004

Graphique N°6 : Rapport de masculinité en 2004



Rapport de masculinité en 2004

1.1.3. Structure par sexe et âge de la population rurale

Au Mali, la population est essentiellement rurale. Le milieu rural malien en 2004 renferme 7 726 065 habitants soit près des trois quart de la population malienne (70,2%). Les femmes y sont plus nombreuses que les hommes (50,9% contre 49,1%) mais sont plus faiblement représentées que dans la zone urbaine.

La structure par sexe et par age est celle d'une population jeune, encore émigrante (surtout les hommes). Il en résulte un déséquilibre marqué par sexe (96 hommes pour 100 femmes) et une structure par groupe d'âge caractérisée par :

- un groupe d'âge 0-5 ans proportionnellement plus élevé qu'au niveau national (23,3% contre 21,9%) ;
- des rapports de masculinité faibles à partir de l'âge de 15 ans qui prouvent une forte émigration d'hommes d'âges actifs vers les villes ;
- la faiblesse des personnes âgées de 60 ans et plus .

Sur l'ensemble, on aboutit à une pyramide de base large (importance des moins de 15 ans), effilée vers le haut (faible proportion des personnes âgées) et présentant une déformation rentrante chez les hommes d'âges actifs du fait de l'exode rural. La maigreur de la pyramide à un âge très jeune (15 ans) atteste de la précocité de ce phénomène.

La population rurale est une population plus jeune en proportion que l'ensemble de la population du pays. La population de moins de 15 ans représente 54,5% de la population rurale contre 52,3% pour l'ensemble du Mali. La population rurale est très jeune du fait des niveaux élevés de la fécondité et de la mortalité. L'âge médian est de 13 ans contre 17 ans pour Bamako, 15 ans pour les autres centres urbains et 14 ans pour l'ensemble du pays.

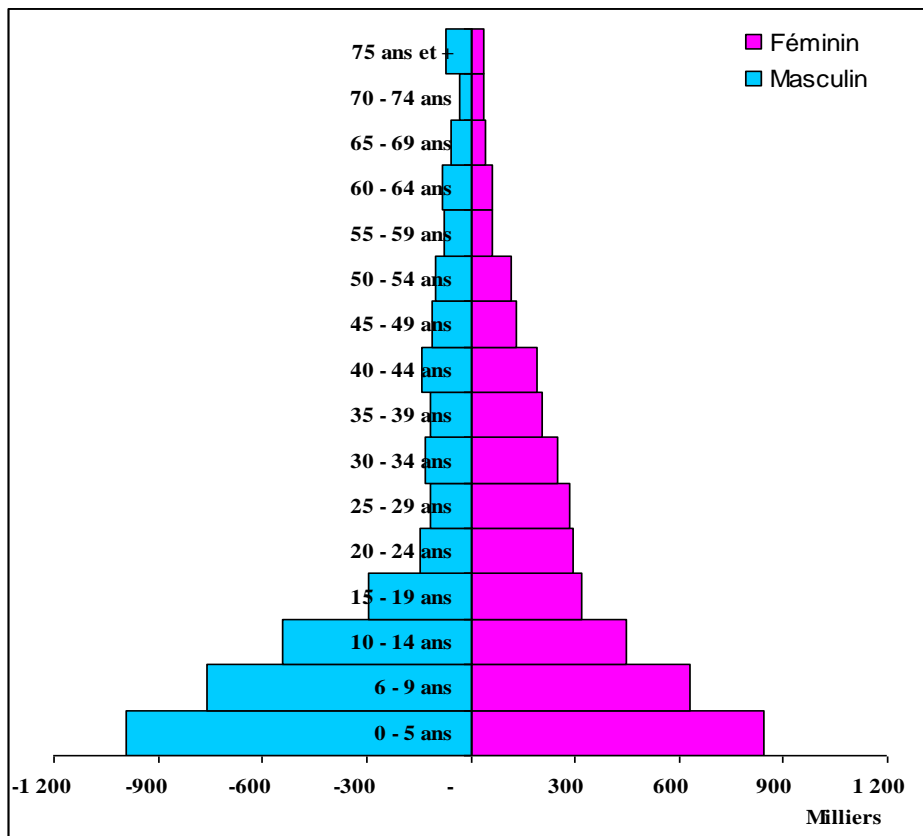
En raison de l'exode rural qui dépeuple la zone, l'importance relative de la population potentiellement active (40,0%) est faible par rapport à celle du milieu urbain (46,8%) et de l'ensemble de la population du Mali (42,7%).

Le taux de dépendance par rapport à l'âge est supérieur à l'unité (1,5 personne en âge inactif pour 1 personne en âge actif) et exprime une charge potentiellement importante des personnes d'âges actifs.

Tableau N°8 : Structure de la population des zones rurales en 2004 selon le sexe, les grands groupes d'âges (%), l'âge médian, le rapport de masculinité et le rapport de dépendance

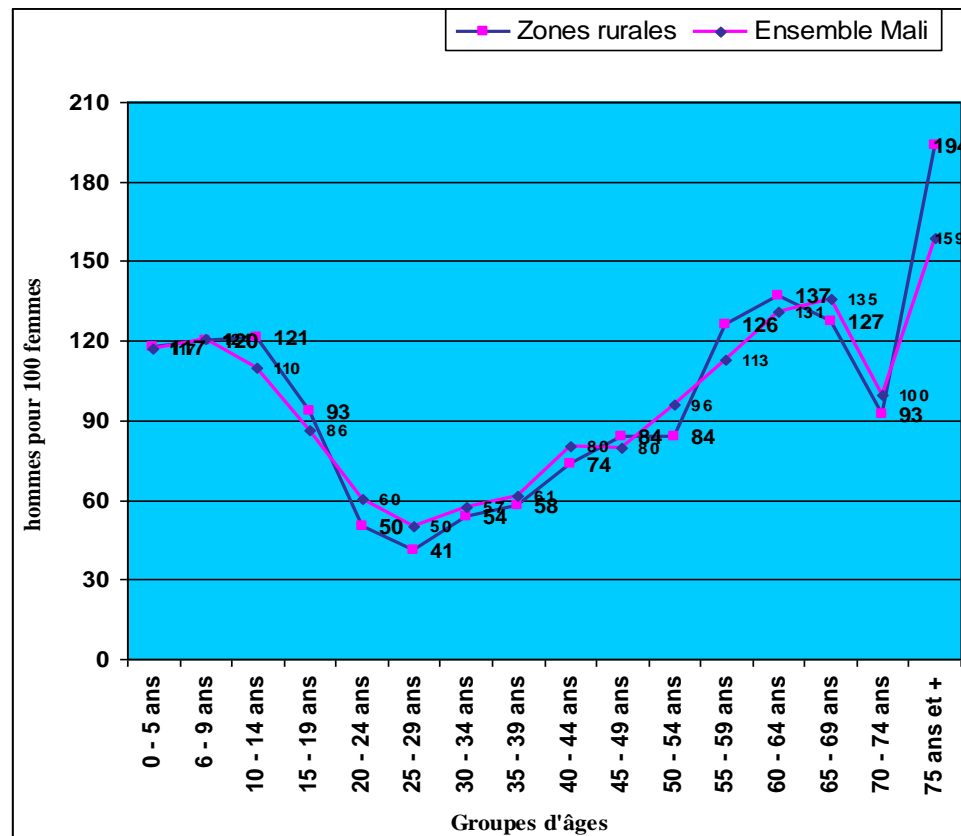
Groupe d'âges	Zones rurales		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 15 ans	60,7	48,7	54,5
15 - 59 ans	32,9	46,9	40,0
60 ans et plus	6,4	4,5	5,4
Total	49,1	50,9	100,0
Age médian (ans)	11	15	13
Rapport de masculinité			96,4
Taux de dépendance			1,5

Graphique N°7 : Pyramide des âges de la population de la zone Rurale au Mali en 2004



Pyramide des âges de la population de la zone rurale du Mali en 2004

Graphique N°8: Rapport de masculinité en 2004



Rapport de masculinité en 2004

1.2. MIGRATION AU MALI

Encadré 2

Définition et mesure de quelques concepts

La migration est définie comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée. On distingue la migration interne et la migration internationale. La migration interne concerne les déplacements dont l'origine et la destination se situent sur le territoire national. Les migrations internationales concernent les déplacements entre les territoires de deux pays différents.

Le Mali est loin d'être un pays cosmopolite car 98,5% de la population sont de nationalité malienne. Le reste de la population est essentiellement constitué de ressortissants de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest).

Tableau N°9: Répartition de la population malienne selon la nationalité

	%
Mali	98,5
CDEAO	1,2
Autre pays d'Afrique	,2
Reste du monde	,0
Total	100,0

Les tendances migratoires s'inscrivent dans une logique de dynamique impulsée par les zones de grande productivité agricole et par les opportunités offertes par la ville du point de vue de la migration interne et par un afflux de plus en plus important des maliens de retour de l'extérieur.

La migration est un phénomène essentiellement interne au Mali car les migrations se produisent en majorité entre les différentes localités du pays (4 migrants sur 5 viennent de l'intérieur du pays soit 83,1%).

Les immigrants externes comptent 92,6% de maliens de retour au pays. Les autres immigrants extérieurs de nationalité étrangère sont en majorité des ressortissants de la CEDEAO.

Au Mali, les migrants sont majoritairement des femmes car 3 migrants sur 5 sont des femmes (56%). Les migrations affectent relativement plus les jeunes : plus de 50% sont âgés de moins de 30 ans. Les tranches d'âge les plus concernées sont les 10-14 ans, les 15-19 ans et les 20-24 ans qui représentent chacun plus de 10% des migrants.

Le rapprochement familial est le premier motif de migration avancé (61,9%), les raisons professionnelles (16,4%), ensuite viennent les études (12,1%). Ces motifs dépendent du milieu de résidence et du sexe.

Tableau N°10: Raisons de la migration selon le milieu de résidence et le sexe

Raisons de la migration	Milieu de résidence						Ensemble
	Bamako		Autres zones urbaines		Zones rurales		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Poursuivre/Rejoindre la famille	38,9	62,3	36,0	67,2	65,4	74,5	61,9
Etudes	15,0	3,9	29,5	8,0	13,2	8,1	12,1
Recherche d'emploi	31,7	22,8	16,4	7,1	9,6	2,1	11,4
Apprendre un métier	2,2		1,7		,2		,4
Affectation	4,3	2,4	6,3	1,3	2,8	2,3	3,0
Prendre son premier emploi	,6	,8	5,7	1,2	1,9	,0	1,5
Autres	5,3	6,0	2,8	11,5	4,7	8,5	6,7
Non déclaré	2,1	1,8	1,5	3,6	2,3	4,4	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

A Bamako, les migrants de sexe féminin évoquent principalement la raison familiale (plus de 3 femmes sur 5). Un homme sur deux émigre surtout pour les études et des raisons professionnelles.

Dans les autres zones urbaines également, la dimension de regroupement familial prime chez les migrants de sexe féminin (67,2%). Trois hommes sur cinq émigrent surtout pour les études et des raisons professionnelles (59,7%).

En zone rurale, quelque soit le sexe, le principal motif de migration est le rapprochement familial.

Les flux migratoires les plus intenses s'observent à Bamako. En 2004, 33% de la population de la capitale était des migrants.

Tableau N°11: Structure de la population

Milieu	Non Migrants	Migrants
Bamako	67,5	32,5
Autres zones urbaines	73,6	26,4
Zones rurales	87,1	12,9
Ensemble	82,4	17,6

1.3. EDUCATION :

La qualité de la ressource humaine se mesure à celle du niveau d'éducation de sa population. Il sera analysé à travers le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire.

A partir des informations sur la dernière classe suivie, nous distinguerons la population non scolarisée de celle ayant atteint un niveau d'instruction donné (primaire, secondaire,

supérieur). Le niveau d'instruction est étudié à partir de la proportion de la population de 6 ans et plus ayant un niveau correspondant à un ordre d'enseignement donné.

La population sans instruction représente 62,7 % de la population malienne. Un écart non négligeable existe entre le milieu rural et le milieu urbain du point de vue instruction. Les fréquences les plus élevées de personnes instruites s'observent à Bamako (68,7%) et dans les autres zones urbaines (53,2%). Le milieu rural abrite la plus faible fréquence d'instruits (26,4%).

L'inégalité selon le niveau d'instruction est perceptible selon le sexe. Dans tous les milieux, les femmes instruites sont les plus faiblement représentées : à Bamako (59,1% contre 80,0% pour les hommes), dans les autres zones urbaines (42,9% contre 64,7%), en milieu rural (19,4% contre 34,2%). Ces faibles niveaux constituent un frein à leur accès à un emploi décent.

Tableau N°12: Répartition de l'indicateur enfants non scolarisés

Indicateur enfants non scolarisés	53.9
<i>Enfants jamais scolarisés</i>	49.5
<i>Enfants scolarisés mais pas actuellement</i>	2.9
<i>Enfants scolarisés actuellement à la recherche d'un travail</i>	2.2
<i>Enfants scolarisés actuellement et au travail</i>	0.3

Le pourcentage des enfants (6-14 ans) qui ne sont pas scolarisés et qui sont économiquement actifs est de 53.9%. La majorité n'a jamais été scolarisée (49.5%). Un faible pourcentage des enfants recherchent du travail ou travaillent en cours de scolarité. Cependant, cette recherche de travail peut réduire les chances de réussite scolaire des enfants et donc être un frein à l'obtention d'un travail décent par la suite.

Les raisons qui déterminent l'arrêt des études diffèrent en fonction du sexe. Dans la population masculine, c'est d'abord la volonté de se présenter sur le marché du travail qui est mise avant (50%), ensuite l'échec ou l'absence d'un établissement scolaire (25%). Quant aux femmes, elles se retirent du système scolaire d'abord à cause de l'échec ou de l'absence d'un établissement (27%), ensuite pour des raisons familiales, grossesse ou mariage (25%) et enfin en troisième lieu seulement pour se présenter sur le marché du travail (20%).

V. POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER OU POPULATION ACTIVE POTENTIELLE

Dans la section du questionnaire traitant de la situation dans l'activité, deux types d'informations ont été relevés: la situation au moment de l'enquête, et la situation au cours du mois précédant l'interview, cette dernière information servant surtout de contrôle à la première. Comme pour l'ensemble du questionnaire, la situation dans l'activité est déclarée par la personne interviewée.

La présente analyse porte sur la situation dans l'activité au moment de l'enquête. La période de référence est les sept derniers jours précédant l'interview qui est identique aux réponses données pour le mois précédent.

Encadré 3

Définitions et concepts.

Les concepts et définitions adoptés ici sont basés sur ce que l'on appelle le principe de la population active (en anglais « the labour force framework »), dont le concept de base est la main-d'œuvre, qui permet de déterminer le nombre de personnes constituant l'offre d'emploi à un moment donné. Pour mesurer l'offre d'emploi, le principe de la population active classe, sur la base de critères spécifiques, la population en âge de travailler en trois catégories exhaustives et mutuellement exclusives : la population occupée, c'est-à-dire ayant un emploi, les chômeurs et les inactifs. Le critère discriminant est « avoir travaillé pendant au moins une heure durant la période de référence d'une semaine ».

Le principe de la population active établit des règles de priorités parmi les différentes catégories. C'est ainsi que « avoir travaillé » (avoir exercé une activité économique) sera privilégié par rapport au chômage, lui-même privilégié par rapport à l'inactivité économique. Suivant ces règles, une personne par exemple qui a perdu son travail le premier jour de la période de référence, donc qui n'a pas travaillé au cours des six derniers jours de la période, sera considérée comme occupée.

Travail. Le concept de travail adopté ici est celui de l'exercice d'une activité économique suivant la définition du système de comptabilité nationale (SCN rév.4 de 1993) qui stipule que l'activité économique a pour objet de produire des biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement, en espèces ou en nature, ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial. Conformément à cette définition, la femme au foyer, bien que s'occupant des travaux ménagers, est considérée comme inactive, dans le cadre de la présente enquête, si elle n'exerce aucune activité économique au sens de la définition ci-dessus.

Personne en âge de travailler. Est considéré comme en âge de travailler, tout individu ayant au moins l'âge minimum d'entrée en activité. Certains pays fixent cet âge à 10 ans. Toutefois, du fait qu'à cet âge là, la majeure partie de la population est supposée fréquenter encore l'école, le Bureau International du Travail (BIT) recommande d'adopter un âge minimum de 15 ans, mais tout en donnant des degrés de liberté aux pays afin de l'adapter à leur propre contexte juridique ou socio-économique. Dans le cadre de la présente enquête l'âge d'entrée en activité a été fixé à 15 ans.

De ce fait, est considéré ici comme en âge de travailler, toute personne âgée d'au moins 15 ans révolus au moment de l'enquête. L'ensemble de la population de 15 ans ou plus constitue la population en âge de travailler aussi appelée population active potentielle (PAP).

Cependant, la pratique du travail des enfants peut être plus ou moins développée suivant les pays. Pour mesurer ce phénomène au niveau du Mali, les questions relatives à l'activité économique ont été posées, au cours de l'enquête, à tout individu âgé de 10 ans ou plus. Dans ce cadre, le groupe d'âge 10 – 14 ans est alors considéré comme le groupe des enfants et fait l'objet d'une analyse spécifique.

Actif occupé. Est classé actif occupé, tout individu en âge de travailler qui a effectivement travaillé, au sens de la définition ci-dessus, pendant **au moins une (1) heure** au cours des 7 derniers jours précédant l'interview ou qui, s'il n'a pas travaillé, a encore un lien formel avec un emploi (en congé, permission, etc.). Ces personnes peuvent avoir travaillé pour un employeur dans une entreprise, dans l'administration ou pour un ménage, comme indépendant (patron et travailleur à son propre compte) ou comme apprenti ou aide familial.

Chômeur. Suivant le BIT, est considéré comme chômeur, toute personne en âge de travailler répondant simultanément aux quatre conditions suivantes: ne pas avoir eu d'activité économique au cours de la période de référence ou n'avoir pas gardé un lien formel avec un emploi; rechercher un emploi; faire des démarches pour cette recherche; être disponible pour occuper un emploi.

On peut élargir la définition du chômage en y ajoutant les chômeurs découragés, c'est-à-dire les personnes sans emploi et disponibles pour travailler même si elles ne sont pas à la recherche d'un emploi. Lorsque l'on prend en compte les chômeurs découragés, on parle alors de chômage élargi. C'est l'option adoptée dans le cadre de la présente enquête étude.

La population économiquement active (PEA), ou tout simplement population active, est composée des actifs occupés et des chômeurs. Selon que l'on considère les chômeurs découragés ou pas, on parle de population active au sens strict ou du BIT ou de population active élargie. Etant donné que les canaux de recherche de l'emploi ne sont pas toujours accessibles à toutes les catégories d'individus en Afrique en général, et au Mali en particulier, nous avons retenu, dans le cadre de la présente étude, nous avons adopté la population active élargie, c'est-à-dire en comptant comme chômeurs les chômeurs au sens strict du BIT plus les chômeurs découragés. Ainsi, dans la suite de la présente étude, le terme population active désignera en fait la population active élargie.

La population en âge de travailler ou population active potentielle (PAP) est estimée, en 2004, à 5.256.297 individus, soit 47% de la population totale du pays. Elle est composée de 2.997.032 femmes, 56,5%, et de 2.259.265 hommes, 43,5%.

Sur le plan spatial, la majeure partie, presque 69%, de la population active potentielle se trouve en zone rurale. La capitale, Bamako, abrite 727.813 individus de 15 ans ou plus (environ 14% du total) en 2004 contre 616.447 au moment de l'EPAM 2000, soit une augmentation d'environ 18%,

D'autre part, quelle que soit la zone de résidence, la population féminine en âge de travailler est toujours supérieure à celle de la population masculine : 55% à Bamako, 56% dans les autres villes et environ 58% en zone rurale.

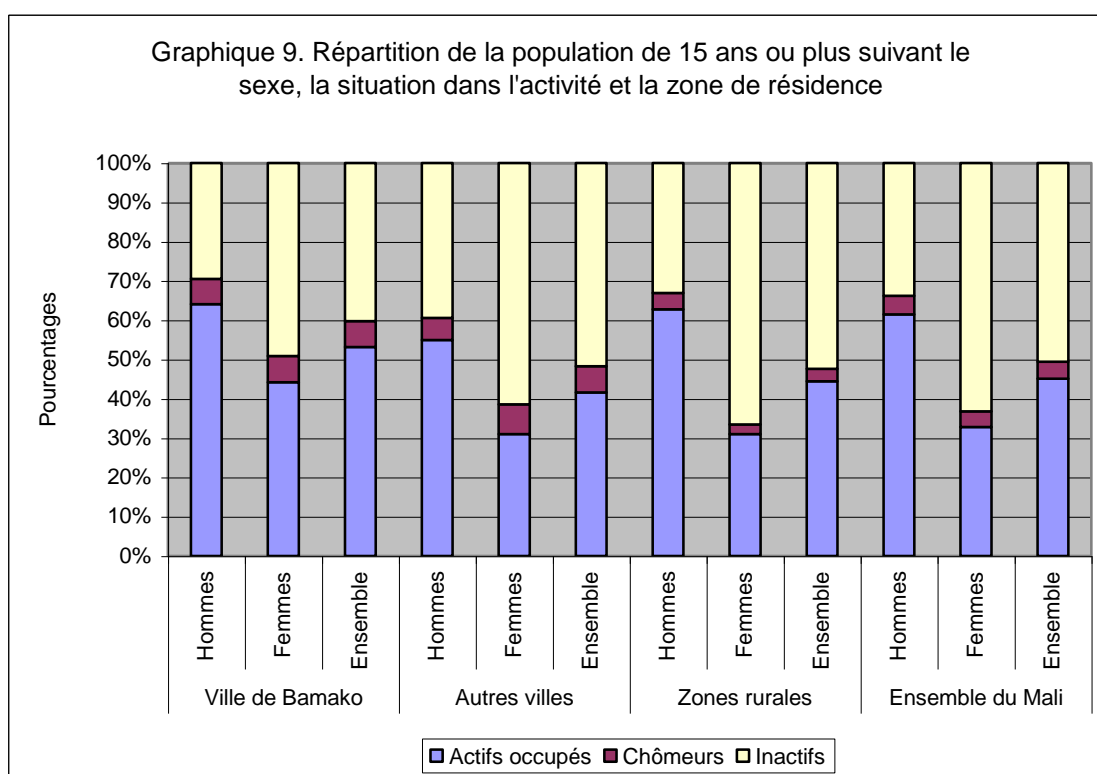
2.1 L'ACTIVITE

Le module "**Emploi actuel**" du questionnaire permet de caractériser la situation de chaque individu vis-à-vis du marché du travail. Par l'application du principe de la population active, il permet de décomposer la population en âge de travailler en trois catégories: les actifs occupés, les chômeurs et les inactifs.

2.1.1 Composition de la population en âge de travailler ou population active potentielle

Tableau N°13 : Répartition en % de la population active potentielle suivant le sexe, la situation dans l'activité et la zone de résidence.

Situation dans l'activité	Ville de Bamako			Autres villes			Zones rurales			Ensemble du Mali		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Actifs occupés	64,1	44,2	53,2	55,0	31,1	41,6	62,8	31,0	44,5	61,4	32,8	45,1
Chômeurs	6,4	6,7	6,6	5,6	7,6	6,7	4,1	2,5	3,2	4,7	4,0	4,3
Population active (PEA)	68,5	50,9	59,8	60,6	38,7	48,3	66,9	33,5	47,7	66,1	36,8	49,4
Inactifs	29,5	49,1	40,2	39,4	61,3	51,7	33,1	66,5	52,4	33,8	63,2	50,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100



Sur l'ensemble de la population en âge de travailler du Mali, la population pourvue d'un emploi représente environ 45%, la population au chômage un peu plus de 4% et la population inactives 50,6%. La population économiquement active du moment sur l'ensemble de la

population âgée de 15 ans ou plus du Mali en 2004 représente donc 49,4%. Ce ratio cache des disparités régionales et par sexe. Cette situation varie suivant la zone de résidence et le sexe.

Alors que dans la ville de Bamako, les actifs occupés représentent 53% de la population active potentielle, cette proportion s'établit à 42% dans les autres villes et 45% dans les zones rurales.

On observe d'autre part une grande différence entre les répartitions des hommes et des femmes. Pour l'ensemble du pays, la proportion des hommes de 15 ans ou plus occupés s'établit à un peu plus de 61% contre un peu moins de 33% chez les femmes. Ces proportions s'établissent respectivement à 64,1% et 44,2% à Bamako, 55% et 31% dans les autres villes, 62,8% et 31% en milieu rural. Quelle que soit la zone de résidence, la proportion de femmes de 15 ans ou plus se déclarant inactives est beaucoup plus élevée que celle des hommes : un peu plus de 63% contre un peu moins de 34% chez les hommes pour l'ensemble du pays.

2.1.2 Profil des taux d'activité

Le taux d'activité est un indicateur fondamental de la situation du marché du travail dans un pays. Il est le rapport entre, d'une part, la somme des personnes ayant un emploi et des chômeurs (population économiquement active) et, d'autre part, la population en âge de travailler (population active potentielle). Nous distinguons ici les taux brut et net d'activité.

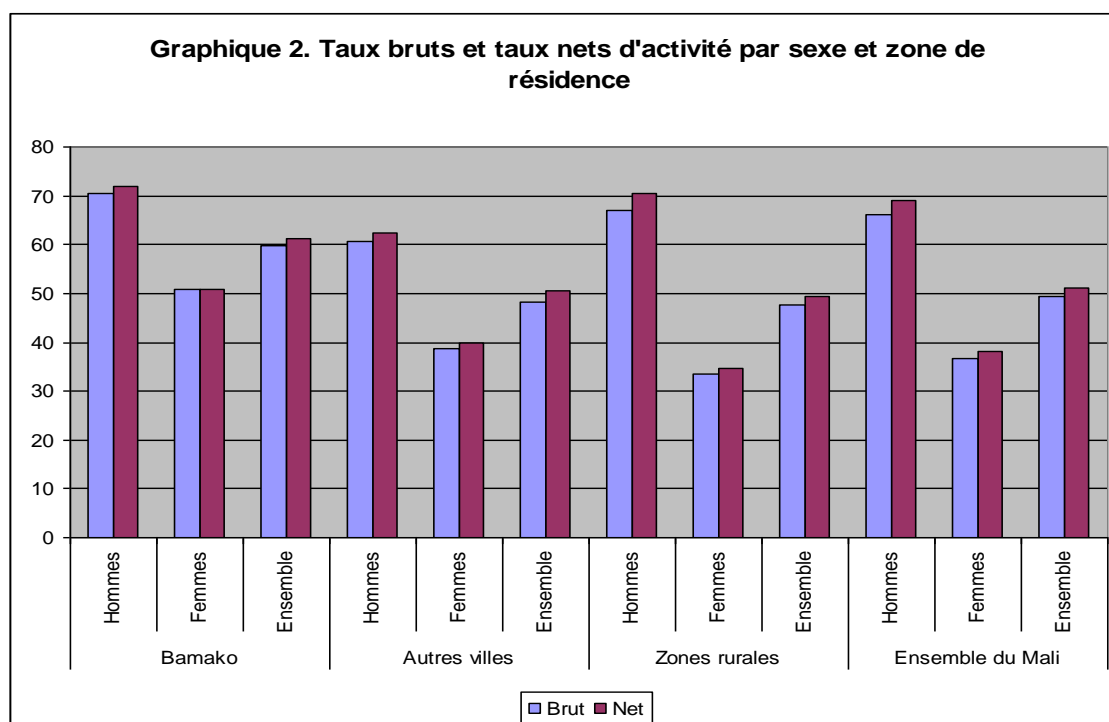
Le taux brut d'activité est le rapport entre l'ensemble de la population économiquement active et l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus, tandis que le taux net d'activité est le rapport de la population économiquement active âgée de 15 à 64 ans sur l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans, 65 ans étant considéré ici comme l'âge auquel la majorité des actifs ont déjà fait valoir leurs droits à la retraite.

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent les taux bruts et nets d'activité de la population par zone de résidence.

Tableau N° 14: Taux bruts et taux nets d'activité par sexe et zone de résidence

Taux	Bamako			Autres villes			Zones rurales			Ensemble du Mali		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Brut	70,5	50,9	59,8	60,6	38,7	48,3	66,9	33,5	47,6	66,2	36,8	49,4
Net	71,9	50,7	61,1	62,4	40,0	50,4	70,6	34,6	49,3	69,1	38,0	51,1

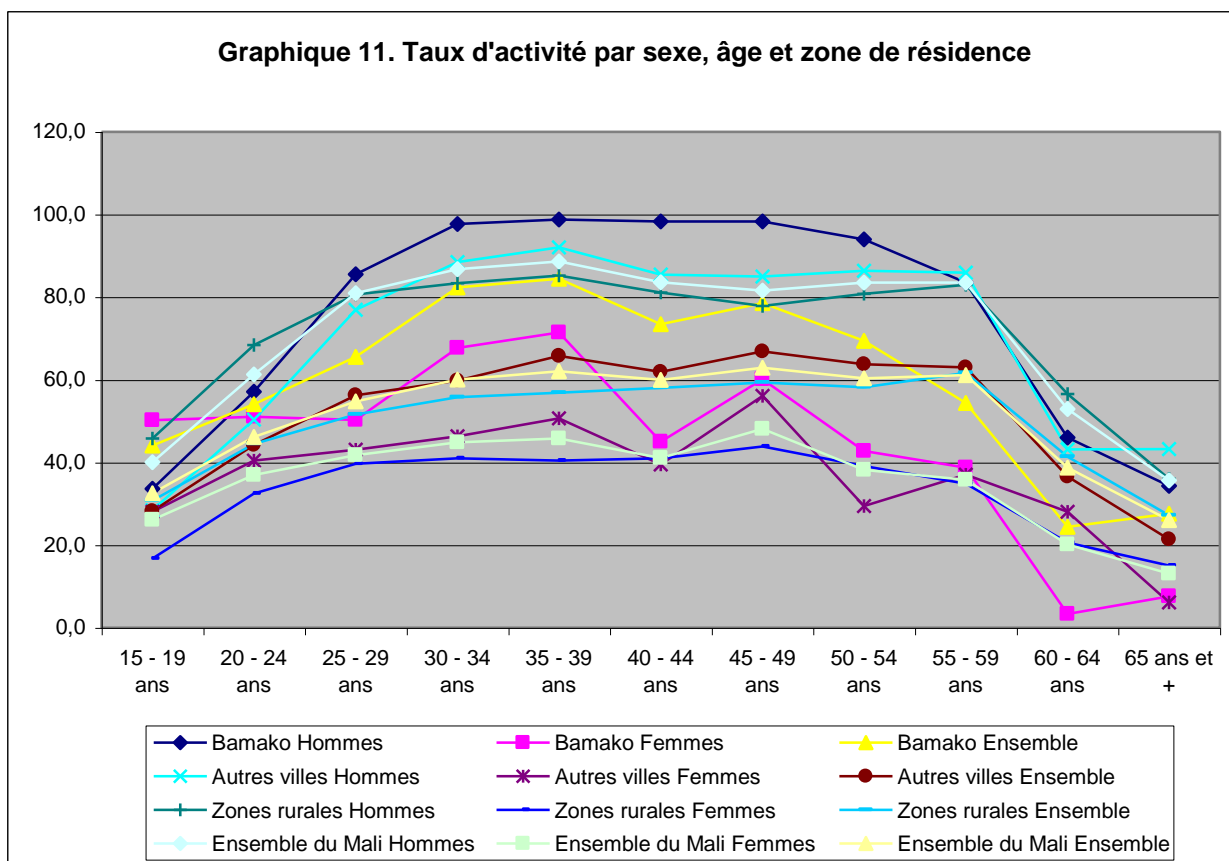
Graphique 10 : Taux bruts et taux nets d'activité par sexe et zone de résidence



Les taux brut et net de l'ensemble de la population du Mali s'établissent respectivement à 49,4% et 51,1%. Ainsi, en moyenne un individu sur deux âgé de plus de 15 ans ou plus est sur le marché du travail. Cependant, ces taux cachent quelques disparités suivant la zone de résidence. C'est à Bamako que les taux brut et net d'activité sont les plus élevés, 59,8% et 61,1% respectivement. Lors de l'EPAM 2000, le taux brut d'activité à Bamako s'établissait à 58%. Il y aurait donc eu une hausse d'activité d'environ deux points à Bamako entre 2000 et 2004. C'est en zones rurales que les taux d'activité sont le plus bas en 2004, 47,6% pour le taux brut et 49,3% pour le taux net.

L'analyse par genre révèle une nette différence d'activité entre les hommes et les femmes. Alors que les hommes affichent un taux brut d'activité de 66,2% et un taux net d'activité de 69,1%, pour les femmes ces taux, en s'établissant respectivement à 36,8% et 38%, sont moitié inférieurs à ceux des hommes. Cette tendance s'observe quelle que soit la zone de résidence.

D'autre part, ces taux cachent d'importantes disparités par âge, le Graphique, ci-dessous, présente les taux d'activité par sexe, âge et zone de résidence.



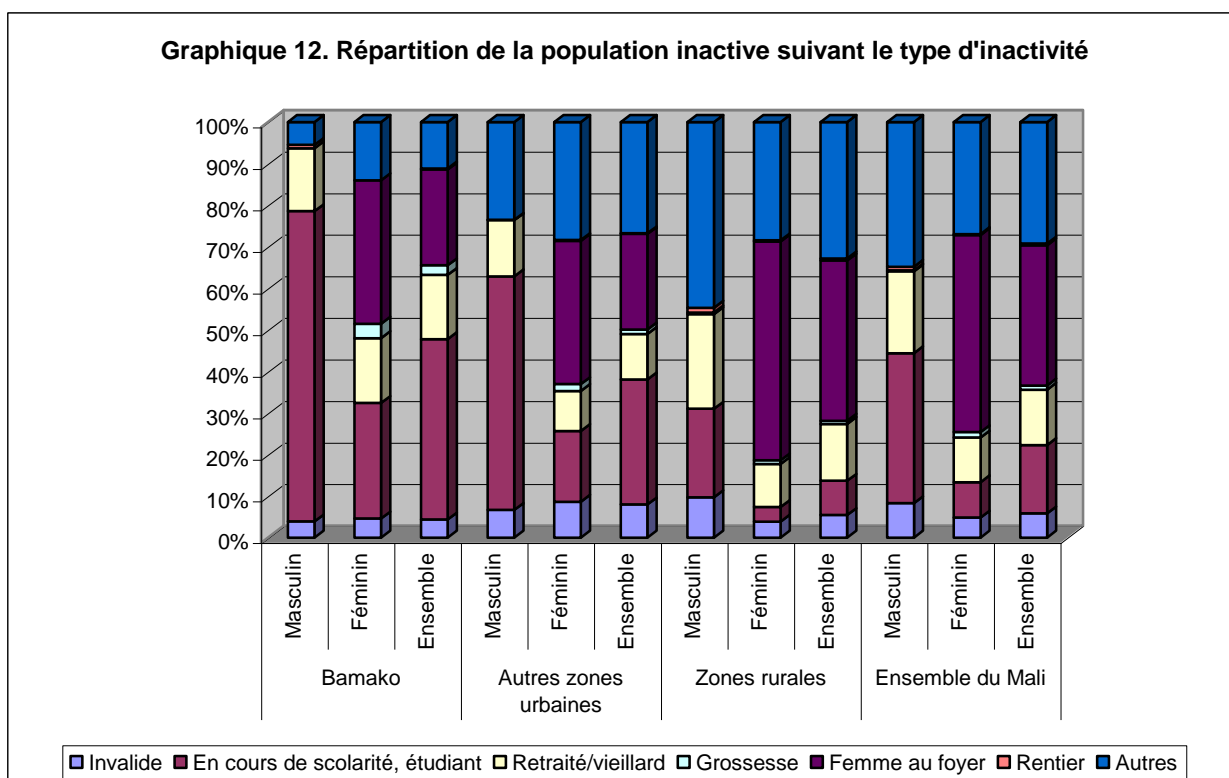
Le graphique ci-dessus indique que, quels que soient la zone de résidence et le genre, le taux d'activité croît avec l'âge jusqu'à l'âge de 45 - 49, qui semble être l'âge de pleine activité, sauf pour les femmes à Bamako pour lesquelles l'âge de pleine activité semble être 35 – 39 ans, avant de décroître progressivement jusqu'au retrait définitif de la vie active des suites des départs à la retraite. Toutefois, après cet âge, la décroissance est beaucoup plus rapide chez les femmes que chez les hommes, indiquant ainsi un retrait définitif d'activité beaucoup plus précoce chez les femmes. Au début de la vie active, c'est-à-dire avant l'âge de 20 ans, les taux d'activité sont encore bas du fait de la fréquentation scolaire. C'est à partir de 20 ans que la majorité de la population se retrouve sur le marché du travail : à 24 ans le taux d'activité de l'ensemble de la population s'établit déjà plus de 46%, toutefois plus élevé chez les hommes, plus de 61%, que chez les femmes, 37%.

A Bamako, les taux d'activité masculins sont nettement inférieurs aux taux féminins avant l'âge de 20 ans. Des jeunes filles n'ayant pas eu l'opportunité de fréquenter l'école ou qui s'en sont retirées plutôt n'ont d'autre choix que de chercher un emploi alors que les garçons ont relativement plus de chance d'y être encore.

2.2 LES INACTIFS

Sont considérés comme inactifs, les individus âgés de 15 ans ou plus qui, pour une raison ou une autre, ne se présentent pas sur le marché du travail.

2.2.1 Composition de la population inactive



La population inactive est composée de plusieurs catégories de personnes :

- Femmes au foyer : ce sont des femmes qui s'occupent exclusivement des travaux ménagers sans percevoir de salaire ;
- Etudiants/Elèves : ce sont toutes les personnes qui fréquentent régulièrement un établissement scolaire ;
- Rentiers: ce sont les personnes qui ne travaillent pas et qui vivent exclusivement des revenus de leur propriété ou de leur capital ;
- Retraités: ce sont des personnes qui se sont définitivement retirées de la vie active et qui vivent exclusivement d'une pension;
- Vieillards : ce sont les personnes âgées qui ne travaillent pas et qui vivent exclusivement des aides financières d'autres personnes ;
- Invalides : ce sont des personnes frappées d'une incapacité physique ou mentale, les empêchant d'exercer une activité d'ordre économique ;
- Autres inactifs : ce sont les personnes qui n'exercent aucune activité économique non classées ailleurs.

Deux catégories d'inactifs dominent cette répartition : les élèves/étudiants et les femmes au foyer. Les femmes au foyer représentent environ 35% de la population féminine économiquement inactive de Bamako et des autres centres urbains et environ 53% de celle des zones rurales,

L'autre catégorie importante d'inactifs est constituée par les retraités/vieillards, en moyenne 20% des inactifs de sexe masculin et 11% des inactives. La proportion des retraités/vieillards de sexe masculin en milieu rural est élevée, environ 23%. Cela pourrait provenir du fait que

les hommes qui jadis avaient émigré vers les villes rentreraient à leur village d'origine après leur retraite.

La proportion des personnes ne se présentant pas sur le marché du travail parce qu'elles toucheraient une rente est faible: en moyenne 0,4%.

2.2.2 Profil des taux d'inactivité

Le taux d'inactivité concerne le groupe d'âge 25 – 54 ans. Il s'agit du groupe d'âge de pleine activité étant donné que les personnes de ce groupe ont normalement achevé leurs études et n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite. Le **taux d'inactivité** mesure le rapport entre le nombre d'inactifs appartenant au groupe d'âge des 25-54 ans (le groupe où l'activité est maximale), et le nombre total de personnes appartenant à ce groupe.

Le tableau ci-dessous présente les taux d'inactivité des 25 – 54 ans par sexe et zone de résidence.

Tableau N°15: Taux d'inactivité par sexe et zone de résidence

Zone de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bamako	5,7	42,4	25,0
Autres villes	14,8	54,5	38,2
Zones rurales	18,4	59,3	43,8
Ensemble	15,8	56,6	40,4

Le taux d'inactivité de l'ensemble de la population de 25 à 54 ans s'établit à 40,4%. Ce taux assez élevé indique les difficultés qu'à l'économie malienne à créer des emplois et expliquerait le niveau élevé de la pauvreté. Ce taux augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale Bamako et justifie le fait qu'au Mali le niveau de pauvreté est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

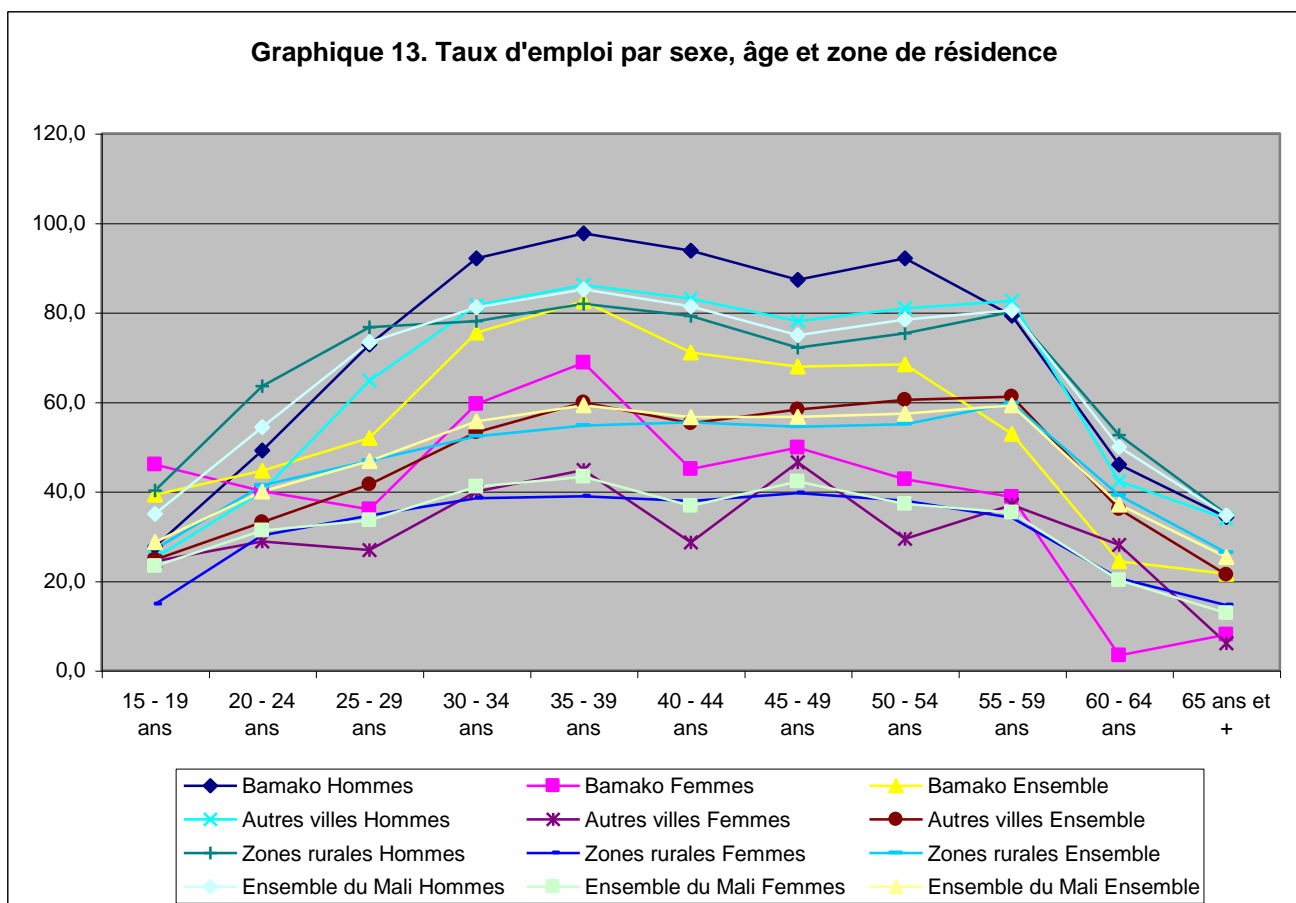
En général, on constate que le taux d'inactivité des femmes est quatre fois plus élevé que celui des hommes. Ce fait est révélateur des coutumes sociales du Mali et des attitudes à l'égard du travail des femmes.

2.3. L'EMPLOI

La présente section porte sur les emplois occupés par les individus ayant un travail, L'ensemble des personnes occupant un emploi constitue la main-d'œuvre.

2.3.1 Profil des taux d'emploi

Le taux d'emploi désigne le rapport - exprimé en pourcentage - entre la population pourvue d'un emploi et la population en âge de travailler, c'est-à-dire le groupe qui est généralement considéré comme disponible pour travailler, au sens le plus large du terme. Le taux d'emploi permet de savoir dans quelle mesure la population participe à des activités productives sur le marché du travail. Plus le rapport est élevé, plus la participation est forte.



Le tableau ci-dessous présente une synthèse des taux d'emploi par sexe et zone de résidence.

Tableau N°16: Répartition des taux d'emploi par sexe et zone de résidence

Zone de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bamako	64,1	44,2	53,2
Autres villes	55,0	31,0	41,6
Zones rurales	62,8	31,0	44,5
Ensemble	61,4	32,8	45,1

Pour l'ensemble de la population en âge de travailler du Mali, le taux d'emploi en 2004 s'établit à environ 45%. Autrement dit, seuls 45% de la population active potentielle participent effectivement aux activités économiques dans le pays. C'est à Bamako que la participation aux activités productives est la plus élevée, 53,2%, suivie de la zone rurale, 44,5%, les villes secondaires enregistrant le taux d'emploi le plus bas, 41,6%.

Cependant, il existe une grande différence entre les hommes et les femmes. Quelle que soit la zone de résidence, le taux d'emploi des hommes est presque le double de celui des femmes, qui participent donc beaucoup moins aux activités économiques du pays.

On dénombre 121 048 actifs occupés de 10 à 14 ans, soit 8.5% de cette population et 87 934 actifs occupés de plus de 60 ans soit 29.7% de cette population.

La définition du taux d'emploi étant proche de celle du taux d'activité, la courbe des taux d'emploi a la même allure que celle des taux d'activité. Toutefois le taux d'emploi peut mettre en évidence des tendances différentes dans la mesure où il est plus sensible à l'évolution de la situation économique du pays. C'est ainsi que l'âge où la participation effective à l'activité économique nationale semble être, quels que soient le sexe et le lieu de résidence, 35 – 39 ans. A partir de 40 ans, ceux qui n'ont pas encore pu trouver un premier emploi ou qui perdent leur emploi, commenceraient donc à éprouver des difficultés pour en décrocher un.

2.3.2. Structure des emplois

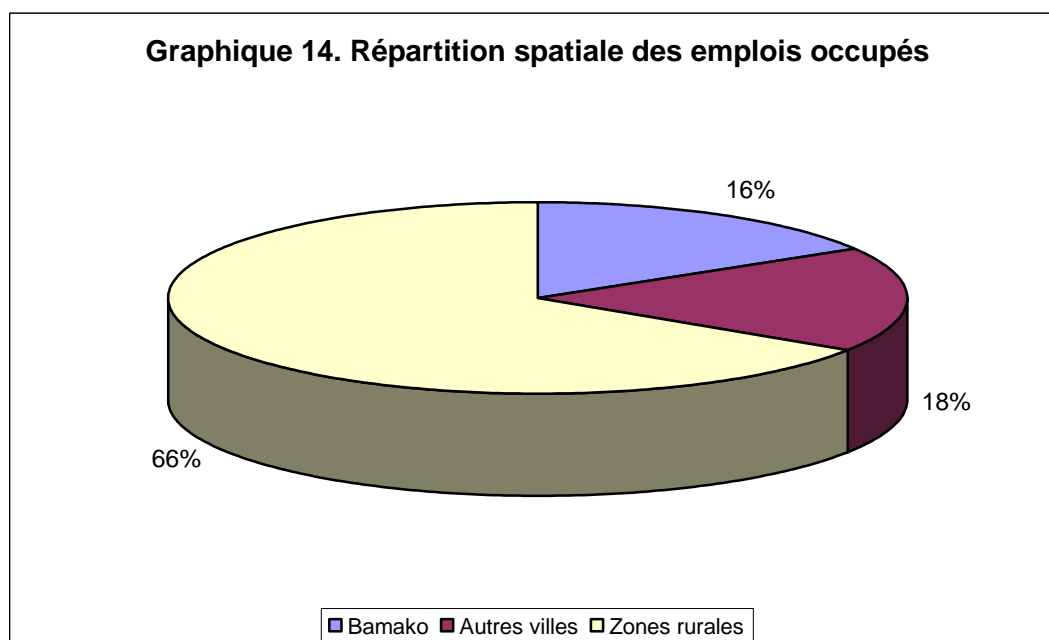
2.3.2.1. Emploi par zone de résidence

Le tableau ci-dessous présente la répartition des emplois occupés au moment de l'EPAM 2004.

Tableau N°17: Répartition des emplois suivant le sexe de l'occupant et la zone de résidence.

Sexe	Bamako		Autres villes		Zones rurales		Ensemble du Mali	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Hommes	211391	54,6	245307	58,0	931571	59,7	1388269	58,6
Femmes	175743	45,4	177280	42,0	629462	40,3	982485	41,4
Ensemble	387135	100,0	422587	100,0	1561033	100,0	2370754	100,0
%	16%		18%		66%		100,0%	

Le Graphique 14 ci-dessous représente la répartition des emplois occupés suivant leur localisation.



Avec 66% des emplois occupés, la zone rurale reste dominante au Mali. La proportion des emplois occupés diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du milieu rural. Elle s'établit à 18% pour les villes secondaires et 16% pour Bamako.

Sur les 2.370.754 emplois occupés en 2004, 1.388.269 (58,6%) sont occupés par des hommes et 982.485 (41,4%) par des femmes. Quelle que soit la zone de résidence, l'on observe la même tendance: les hommes occupent 54,6% des emplois à Bamako, 58% dans les villes secondaires et environ 60% dans les zones rurales.

2.3.2.2. Age moyen des actifs occupés

Le tableau ci-dessous présente l'âge moyen des actifs occupés par zone de résidence

Tableau N°18: Age moyen des actifs occupés suivant la zone de résidence

Milieu de résidence	Sexe	Age moyen
Bamako	Masculin	34,30
	Féminin	28,81
	Ensemble	31,81
Autres villes	Masculin	37,67
	Féminin	32,55
	Ensemble	35,52
Zones rurales	Masculin	38,31
	Féminin	34,98
	Total	36,96
Ensemble	Masculin	37,58
	Féminin	33,44
	Ensemble	35,87

L'âge moyen des actifs occupés est de 35,9 ans. Cet âge augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la Capitale, passant ainsi de 31,8 ans à Bamako à presque 37 ans en zones rurales en passant par 35,5 ans dans les villes secondaires.

D'autre part, les femmes occupées sont en moyenne plus jeunes que les hommes. Cela confirme ce que nous avons dit ci-dessus à savoir que les femmes se retirent plus tôt de la vie active que les hommes.

2.3.2.3. Nature du travail

Les emplois occupés diffèrent suivant leur nature.

Il ressort que, sur les 2.282.357 emplois pour lesquels cette information a été fournie, seuls 52% sont des emplois continus tandis que 48% sont des emplois irréguliers ou intermittents. La proportion des emplois continus diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale. En effet, d'environ 81% à Bamako, la proportion d'emplois continus s'établit à 60% dans les villes secondaires et 43% dans les zones rurales. Le phénomène de travail intermittent semble toucher de façon identique les deux sexes.

D'autre part, quelle que soit la zone de résidence, la proportion des actifs occupés par un travail intermittent diminue avec l'âge. On en déduit qu'en attendant de trouver un emploi fixe et continu, les jeunes occupent d'abord des emplois précaires pour gagner leur vie.

Le travail irrégulier ou intermittent peut être de trois types : occasionnel à la journée, occasionnel à la tâche et occasionnel saisonnier. Le tableau ci-dessous présente la répartition des emplois intermittents suivant le type et la zone de résidence.

Tableau N°19 : Répartition des emplois intermittents suivant le type et le milieu de résidence

Type de travail intermittent	Bamako	%	Autres villes	%	Zones rurales	%	Ensemble	%
Occasionnel à la journée	19 141	33,5%	24 808	16,2%	72 334	8,6%	116 283	11,1%
Occasionnel à la tâche	9 381	16,4%	49 847	32,6%	90 993	10,9%	150 221	14,3%
Occasionnel saisonnier	28 263	49,4%	67 193	43,9%	650 901	77,7%	746 358	71,2%
Non déclaré	386	0,7%	11 193	7,3%	23 484	2,8%	35 063	3,3%
Ensemble	57 171	100,0%	153 042	100,0%	837 711	100,0%	1 047 925	100,0%

Au niveau national, le travail saisonnier est de très loin le travail intermittent le plus important. Il occupe plus de sept travailleurs intermittents sur dix (71,2%). Toutefois, son intensité varie avec la zone de résidence : à Bamako, il représente 49% des emplois intermittents contre 78% en milieu rural, du fait de la prédominance des activités agricoles.

2.3.2.4. Situation dans la profession

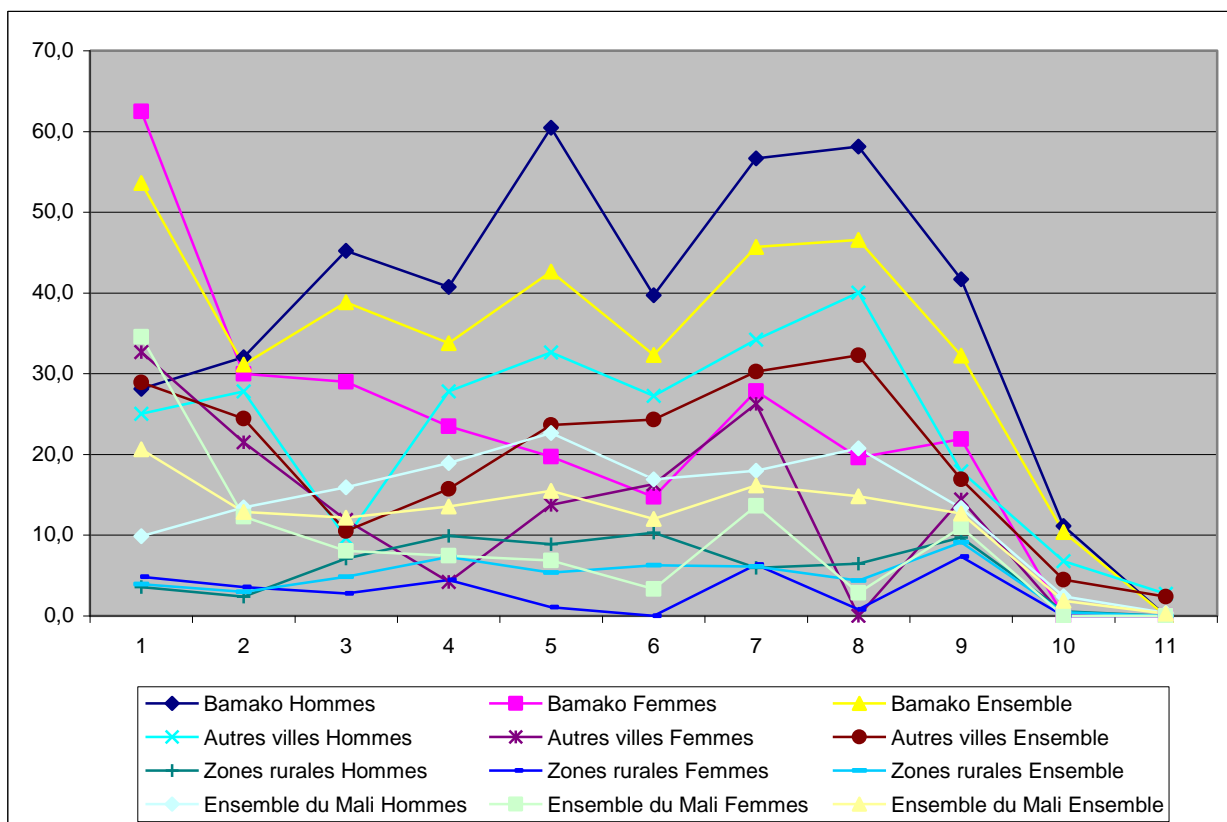
Les situations possibles ont été regroupées en trois grandes catégories

- Salariés
- Patrons et travailleurs indépendants
- Apprentis et aides familiaux.

Les indicateurs de la situation dans l'emploi permettent de connaître l'importance relative – exprimée en pourcentage de l'emploi total – des trois grandes catégories ci-dessus définies. Cet indicateur aide à comprendre à la fois la dynamique du marché du travail et le niveau de développement de l'économie.

Le Graphique ci-dessous présente les taux de salarisation par sexe, âge et zone de résidence,

Graphique 15. Taux de salarisation par sexe, âge et zone de résidence



Sur l'ensemble des actifs occupés du Mali, les salariés ne représentent que 13,6%, alors que les patrons et les travailleurs indépendants représentent 71,4%. Quel que soit le sexe, la part des salariés est faible, 15,2% pour les hommes actifs occupés et 11,4% pour les femmes. Ces données cachent toutefois des disparités suivant la zone de résidence. La proportion de salariés en milieu rural s'établit à seulement 5%. A Bamako, les salariés représentent 39,5% (42,5% chez les hommes et 35,8% chez les femmes), contre 50,8% de patrons et travailleurs indépendants (45,6% chez les hommes et 57,2% chez les femmes).

Le tableau ci-dessous présente l'âge moyen des actifs occupés suivant la situation dans la profession.

Tableau N°20: Age moyen des actifs occupés suivant la situation dans la profession

Situation dans la profession	Sexe	Age moyen
Salarié	Masculin	36,52
	Féminin	26,88
	Ensemble	33,18
Patron, travailleur indépendant	Masculin	41,62
	Féminin	35,04
	Ensemble	38,62
Apprenti, aide familial	Masculin	23,88
	Féminin	28,42
	Ensemble	25,16
Ensemble	Masculin	37,58
	Féminin	33,44
	Ensemble	35,87

L'âge moyen des actifs occupés varie suivant la situation dans la profession. Les apprentis et les aides-familiaux sont en général plus jeunes, en moyenne environ 25 ans (23,8 ans pour les hommes et 28,4 pour les femmes). La moyenne d'âge des salariés s'établit à 33,2 ans. Dans cette situation dans la profession, l'âge moyen des hommes est supérieur d'environ 10 ans à celui des femmes, 36,5 ans pour les hommes et 26,9 ans pour les femmes. Les patrons et travailleurs à leur propre compte sont en moyenne plus âgés, 38,6 ans, l'âge moyen des hommes étant toutefois supérieur de plus de 5 ans à celui des femmes.

2.3.2.5. Catégorie socioprofessionnelle

Au niveau national, la catégorie dominante est celle des travailleurs indépendants qui représente environ 68% des actifs occupés. Les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés ne représentent que 0,8%, les cadres moyens et agents de maîtrise 3,4% et les patrons et employeurs 1,6%. Ces chiffres indiquent un niveau élevé d'informalité de l'économie malienne.

Cependant, la situation varie d'une zone de résidence à l'autre. A Bamako, bien que les travailleurs indépendants soient encore majoritaires, ils ne représentent plus que 42% des actifs occupés, les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés représentant 4,3%, les cadres moyens et agents de maîtrise environ 8% et les patrons et employeurs 5,5%. Il y a lieu de noter la très faible présence de femmes cadres supérieurs dans l'échantillon. Par contre, un peu plus de 76% des femmes occupées travaillent à leur propre compte. Cette proportion est d'environ 62% chez les hommes.

2.3.2.6. Emploi par branche et secteur d'activité

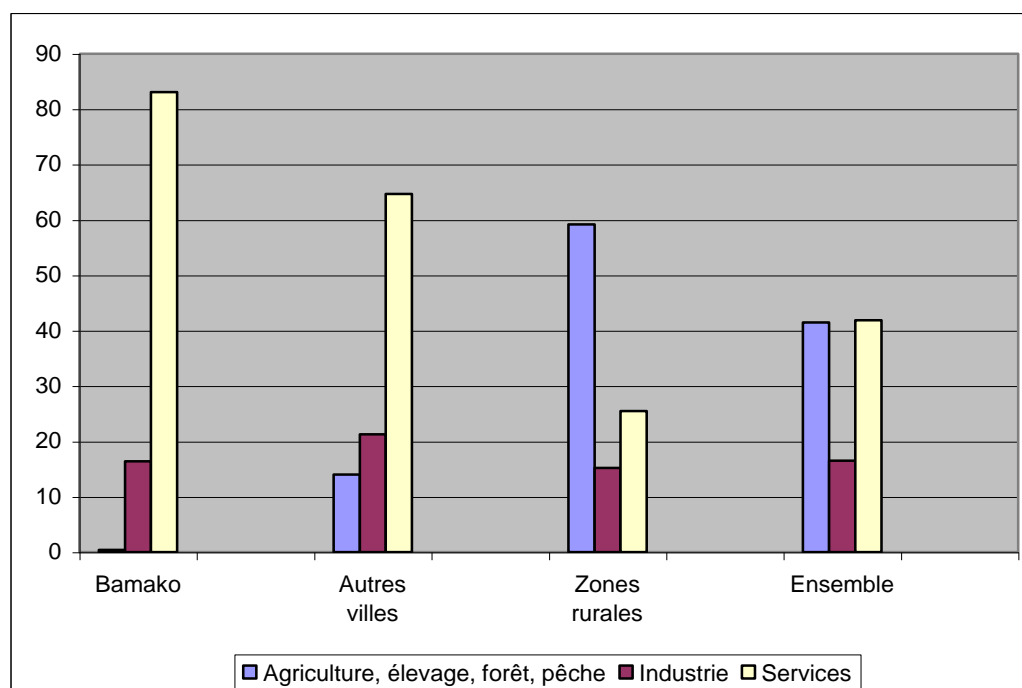
L'activité économique du pays est dominée par l'agriculture qui, en dehors de Bamako, occupe une grande partie des actifs occupés, 40%, suivie du commerce, garages et réparation d'articles divers, 28,2%.

Le regroupement des branches permet de définir trois secteurs d'activités économiques : «Agriculture, élevage, forêt et pêche», «Industrie» et «Services ». Le tableau et le Graphique ci-dessous présentent la répartition de l'emploi par secteur d'activité.

Tableau N°21: Répartition en % emplois suivant le secteur d'activité.

Zones de résidence	Agriculture, élevage, forêt, pêche	Industrie	Services	ENSEMBLE
Bamako	1681	63629	321825	387135
	0,4%	16,4%	83,1%	100,0%
Autres villes	59077	89894	273616	422587
	14,0%	21,3%	64,7%	100,0%
Zones rurales	923912	237702	398797	1561033
	59,2%	15,2%	25,5%	100,0%
Ensemble	984670	391225	994238	2370754
	41,5%	16,5%	41,9%	100,0%

Graphique 16. Répartition des emplois suivant le secteur d'activité et la zone de résidence



Sur le plan national, l'activité économique est dominée par le secteur de «l'Agriculture, élevage, forêt, pêche» et celui des «Services» qui occupent respectivement 41,5% et 41,9% des actifs. Le secteur industriel, dominé par des petites unités familiales informelles, n'occupe que 16,5% des actifs.

Cependant, on observe une grande disparité des situations par zone de résidence. A Bamako et dans les autres villes, c'est le secteur des Services qui domine, occupant respectivement 83,1% et 64,7% des actifs. En milieu rural, c'est évidemment le secteur "Agriculture, élevage, forêt et pêche" qui domine. Mais, il ne représente que 59,2%, suivi du secteur des Services, environ un actif occupé rural sur quatre.

Il est intéressant d'examiner la structure des secteurs d'activité suivant la situation dans la profession.

La répartition de la situation dans la profession suivant le secteur d'activité est présentée dans le tableau ci-dessous.

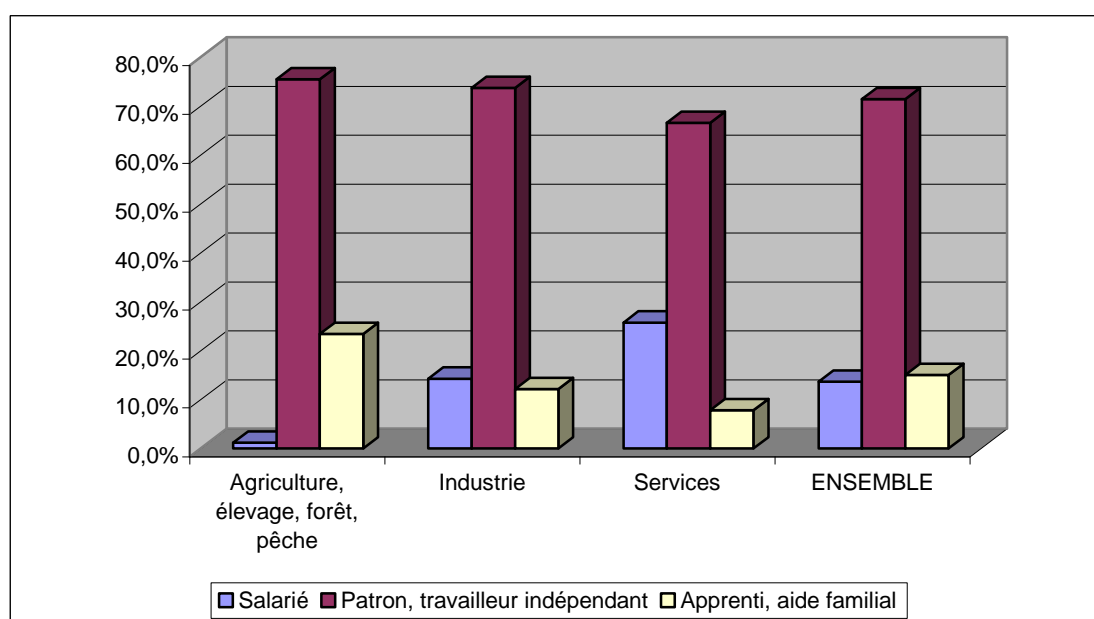
Tableau N°22 : Répartition de la situation dans la profession suivant le secteur d'activité

Situation dans la profession	Agriculture, élevage, forêt, pêche	Industrie	Services	ENSEMBLE
Salarié	11569	55686	255584	322839
	3,6%	17,2%	79,2%	100,0
Patron, travailleur indépendant	743399	288156	661068	1692622
	43,9%	17,0%	39,1%	100,0
Apprenti, aide familial	230325	47382	77588	355293
	64,8%	13,3%	21,8%	100,0
Ensemble	985292	391225	994238	2370754
	41,6%	16,5%	41,9%	100,0

La majorité des salariés travaille dans les "Services" (79,2%), suivi de l'"Industrie", 17,2%. Le secteur «l'Agriculture, élevage, forêt, pêche» n'emploie que 3,6% des salariés. Par contre, pour ce qui concerne les patrons et les travailleurs indépendants, 43,9% d'entre eux travaillent dans le secteur "Agriculture, élevage, forêt, pêche", 39,1% dans les "Services" et seulement 17% dans "l'Industrie".

Le Graphique ci-dessous représente la structure des secteurs d'activité suivant la situation dans la profession.

Graphique 17. Structure des secteurs d'activité suivant la situation dans la profession



Le graphique ci-dessus indique que les patrons et travailleurs indépendants constituent l'essentiel des emplois : environ trois emplois sur quatre (75,4%) dans le secteur "Agriculture, élevage, forêt, pêche", 73,4% dans l'industrie et 66,5% dans les services. Les salariés ne représentent que 1,2% des emplois du secteur primaire contre 14,2% dans l'Industrie et 25,7% dans le secteur "Services",

Le tableau ci-dessous présente l'âge moyen des actifs occupés suivant le secteur d'activité.

Tableau N°23: Age moyen des actifs occupés suivant le secteur d'activité

Secteur d'activité	Sexe	Age moyen
Agriculture, élevage, forêt, pêche	Masculin	37,77
	Féminin	35,52
	Total	37,10
Industrie	Masculin	37,77
	Féminin	35,37
	Ensemble	36,89
Services	Masculin	37,19
	Féminin	31,80
	Ensemble	34,24
Ensemble	Masculin	37,58
	Féminin	33,44
	Ensemble	35,87

Avec 37,10 ans (37,8 ans chez les hommes et 35,5 ans chez les femmes), les actifs du secteur d'activité "Agriculture, élevage, forêt, pêche" présentent la moyenne d'âge la plus élevée, suivie du secteur "Industrie", 36,9 ans, dont 37,8 ans chez les hommes et 35,4 ans chez les femmes. Les actifs occupés par le secteur des "Services" présentent la moyenne d'âge la plus basse.

On constate que, quel que soit le secteur d'activité, ce sont les travailleurs à leur propre compte qui constituent l'essentiel des emplois; Ils représentent en effet 72,6% des emplois (69,8% chez les hommes et 79,3% chez les femmes) dans le secteur "Agriculture, élevage, forêt, pêche", 69,4% (58,4% chez les hommes et 88,2% chez les femmes) dans le secteur "Industrie" et 62,1% (51,1% chez les hommes et 71,2% chez les femmes) dans le secteur des "Services".

La proportion de «cadres, ingénieurs et assimilés» est généralement faible: 0,1% dans le secteur "Agriculture, élevage, forêt, pêche", 0,2% des emplois dans "l'Industrie" et 1,8% dans le secteur des "Services".

2.3.2.7. Emploi par secteur institutionnel

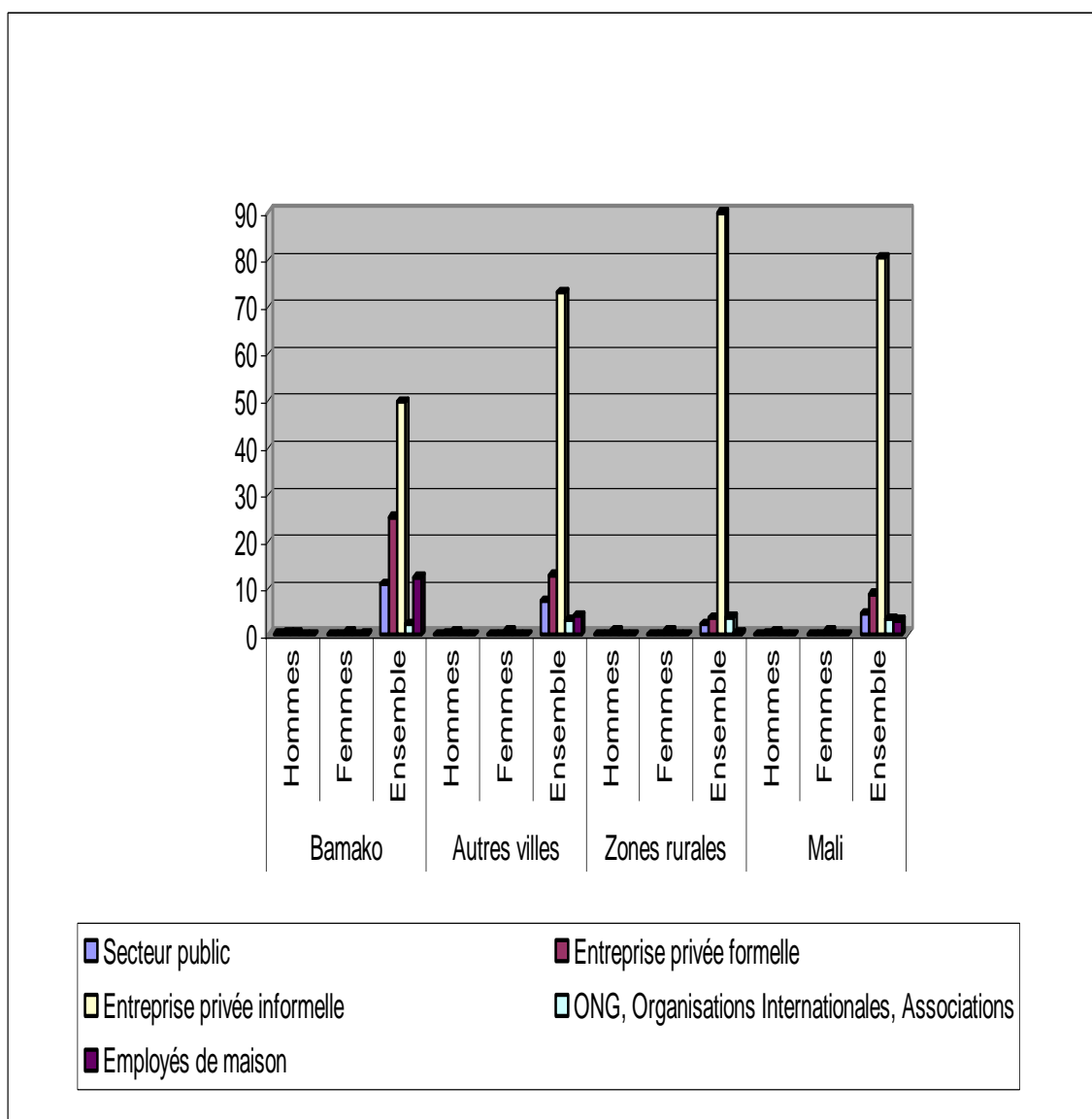
Dans la présente étude, on distingue cinq secteurs institutionnels, à savoir:

- Le secteur public comprenant l'administration publique et les entreprises publiques
- Les entreprises privées formelles, celles enregistrées dans les différents fichiers de l'Etat (Impôts, INPS, etc.) et qui tiennent une comptabilité formelle
- Les entreprises privées informelles

- Les organisations non gouvernementales, les organisations internationales, les associations
- Les employés de maison.

Le Graphique ci-dessous représente la répartition des emplois suivant le sexe, le secteur institutionnel et la zone de résidence.

Graphique 18. Répartition des emplois suivant le secteur institutionnel par zone de résidence



Au Mali, ce sont les entreprises informelles qui fournissent la grande majorité des emplois, 80,3%, dont 77,1% chez les hommes et 84,7% chez les femmes. Les emplois dans les entreprises privées formelles ne représentent que 8,7% au niveau national (13% chez les hommes et 2,7% seulement chez les femmes). Le secteur public, c'est-à-dire l'administration publique et les entreprises publiques, ne fournissent, au niveau national, que 4,6% des emplois (5,9% chez les hommes et 2,7% chez les femmes).

Cependant, la prédominance du secteur informel varie avec le milieu de résidence. De 90% en milieu rural, à cause de l'agriculture de subsistance, son importance relative n'est plus que 73% dans les villes secondaires du pays, et tombe à environ 50% dans la capitale, Bamako. C'est à Bamako que l'importance relative des emplois dans les entreprises formelles et le secteur public est la plus forte, respectivement 25% et 10,8%. Dans les villes secondaires, ces deux secteurs représentent respectivement 12,8% et 7,2%.

Ce tableau montre que, quel que soit le secteur d'activité, les emplois dans le secteur informel sont de loin dominants. En effet, ils représentent environ 92% des emplois du secteur "Agriculture, élevage, forêt, pêche", environ 86% du secteur "Industrie" et environ 66% des emplois dans le secteur "Services". Les emplois dans les entreprises privées formelles ne représentent que 3,7% des emplois dans le secteur "Agriculture, élevage, forêt, pêche", environ 9% des emplois du secteur industriel et 8,7% des emplois du secteur "Services".

2.4. LA PLURIACTIVITE

Outre leur activité principale, certains individus exercent une ou plusieurs autres activités économiques considérées ici comme des activités secondaires.

Le tableau ci-dessous présente les taux de pluriactivité – pourcentage par rapport au total des actifs occupés des personnes exerçant au moins une activité secondaire – suivant le sexe et l'âge.

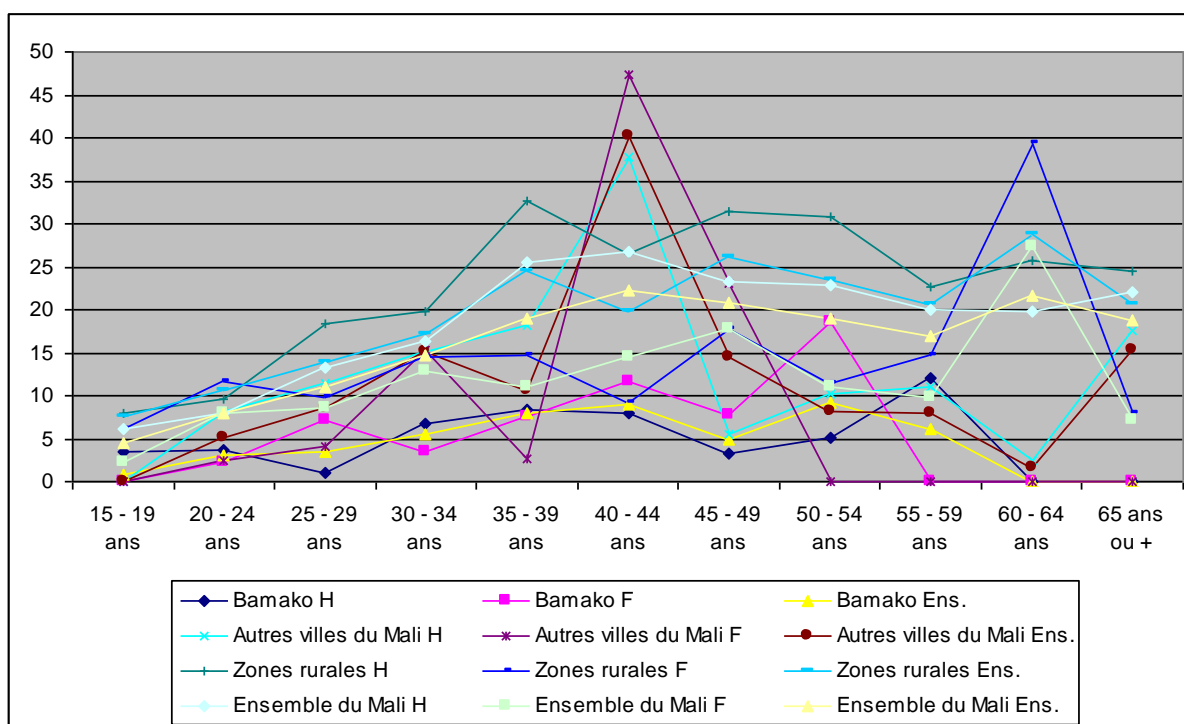
Tableau N°24. Taux de pluriactivité suivant le sexe, l'âge et la zone de résidence.

Age	Bamako			Autres villes du Mali			Zones rurales			Ensemble du Mali		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
15 – 19 ans	3,5	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	7,9	6,2	7,5	6,1	2,3	4,5
20 – 24 ans	3,6	2,3	3,0	8,2	2,4	5,1	9,6	11,7	10,6	8,0	8,0	8,0
25 – 29 ans	1,1	7,2	3,5	11,5	4,1	8,6	18,4	9,7	13,8	13,3	8,6	11,0
30 – 34 ans	6,8	3,5	5,5	15,1	15,3	15,2	19,8	14,4	17,2	16,4	12,8	14,7
35 – 39 ans	8,3	7,5	7,9	18,1	2,6	10,7	32,6	14,7	24,5	25,5	11,0	18,9
40 – 44 ans	7,9	11,6	9,0	37,8	47,3	40,3	26,5	9,2	19,7	26,8	14,4	22,3
45 – 49 ans	3,3	7,7	5,0	5,6	23,1	14,4	31,5	17,7	26,1	23,2	17,7	20,9
50 – 54 ans	5,1	18,6	9,2	10,2	0,0	8,2	30,8	11,4	23,5	22,8	11,0	18,9
55 – 59 ans	12,0	0,0	6,2	11,1	0,0	7,9	22,6	14,7	20,6	19,9	9,7	17,0
60 – 64 ans	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0	1,7	25,7	39,3	28,7	19,8	27,4	21,6
65 ans ou +	0,0	0,0	0,0	17,6	0,0	15,3	24,5	8,0	20,6	22,0	7,1	18,8
Ensemble	4,9	4,2	4,6	13,8	8,9	11,7	21,9	12,5	18,1	17,9	10,4	14,8

H = Hommes; F = Femmes; Ens. = Ensemble

Le graphique ci-dessous présente le profil de taux de pluriactivité suivant le sexe et l'âge

Graphique 19. Taux de pluriactivité des actifs occupés suivant le sexe et l'âge



Sur le plan national, environ 15% des actifs occupés dont 18% chez les hommes et 10,4% chez les femmes, exercent au moins une activité secondaire. Quelle que soit la zone de résidence la proportion des hommes exerçant au moins une activité secondaire est supérieure à celle des femmes :

La pratique de la pluriactivité augmente progressivement avec l'âge pour atteindre son apogée vers les âges de pleine activité, vers les 30 – 45 ans où l'on fait généralement face à une grande charge familiale nécessitant des ressources financières plus importantes.

L'intensité de la pluriactivité augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de Bamako. En effet, la pluriactivité est beaucoup plus intense en zone rurale, suivie des villes secondaires. En zone rurale, du fait de la prédominance de l'agriculture de subsistance, les agriculteurs ont souvent une activité secondaire, et ceux qui sont des salariés font souvent de l'agriculture comme activité secondaire. C'est ainsi que 28,6% des activités secondaires s'exercent dans la branche "Agriculture, chasse, sylviculture", 43,6% dans la branche "Pêche, pisciculture, aquaculture".

A Bamako, la quasi-totalité des activités secondaires s'exercent dans la branche "Transport". D'autre part, la pluriactivité est presque inexistante après 60 ans. Cela résulterait du fait qu'à la retraite beaucoup de travailleurs rentrent dans leurs villages ou dans les chefs-lieux de leur région d'origine où ils continueraient à mener quelques activités.

Il est intéressant de voir les secteurs institutionnels de l'activité principale de ceux pratiquant au moins une activité secondaire.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des actifs occupés pratiquant au moins une activité secondaire suivant le secteur institutionnel de l'activité principal.

Tableau 25 : Répartition en % des actifs occupés pratiquant au moins une activité secondaire suivant le secteur institutionnel de l'activité principal

Secteur institutionnel	Bamako			Autres villes			Zones rurales			Mali		
	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens
Secteur public	24,9	0,0	14,5	25,5	29,5	26,8	3,7	6,3	4,5	7,6	9,5	8,1
Entreprise privée Formelle	28,9	0,0	16,8	22,2	16,7	20,5	3,2	1,1	2,6	6,9	3,4	5,9
Entreprise privée Informelle	40,1	100,0	65,2	49,2	53,8	50,7	89,7	81,5	87,4	82,1	78,6	81,1
ONG, Organisations Internationales, Associations	6,1	0,0	3,5	3,0	0,0	2,1	3,4	11,1	5,6	3,5	8,6	5,0
Employés de maison	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

M = sexe masculin; F = sexe féminin; Ens. = Ensemble

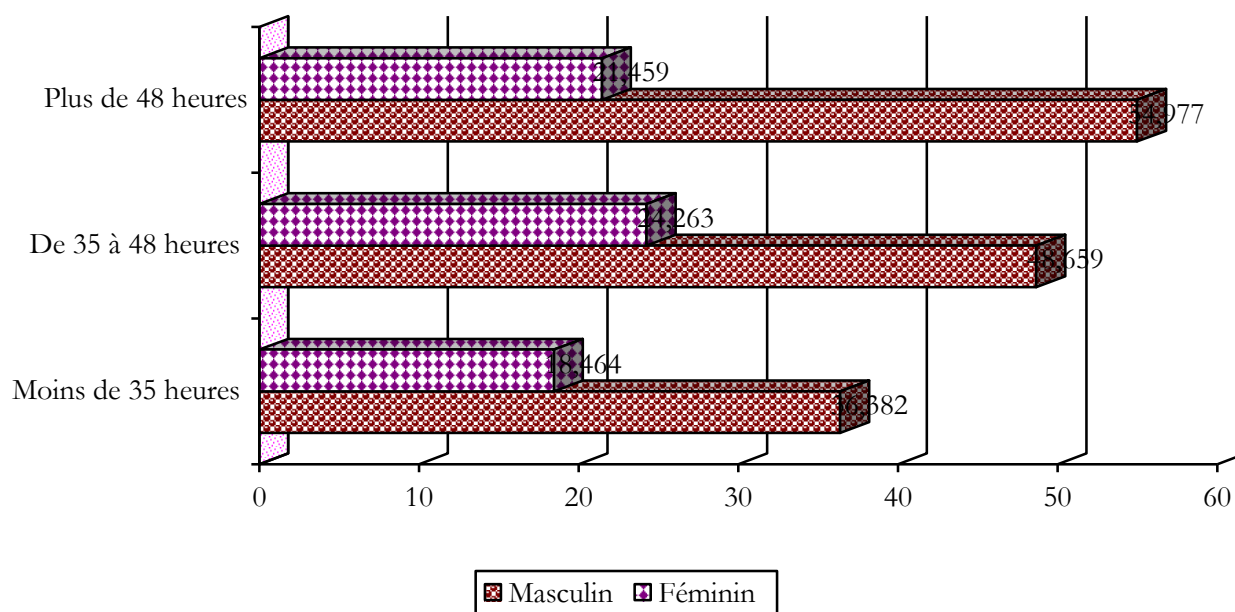
Sur le plan national, les actifs occupés pratiquant une activité secondaire travaillent essentiellement dans les entreprises privées, dont plus de 81% dans les entreprises privées informelles et environ 6% dans les entreprises privées formelles. Cependant, la prédominance des actifs occupés par des entreprises privées informelles varie suivant la zone de résidence et le sexe. En zones rurales, ils représentent 87,4% (89,7% chez les hommes et 81,5% chez les femmes) contre 65,2% (40,1% chez les hommes et 100% chez les femmes) dans Bamako et 50,7% (49,2% chez les hommes et 53,8% chez les femmes) dans les villes secondaires. Il est à noter qu'à Bamako, près de 25% (1 homme sur 4) d'individus travaillant dans le secteur public s'adonnent à des activités secondaires. Dans les villes secondaires, environ 27% des individus travaillant dans le secteur public exercent une activité secondaire.

2.5. LES REVENUS D'EMPLOI :

Les revenus tirés par les actifs occupés au titre de l'exercice de leur emploi principal restent de façon générale faible au Mali. En effet, le revenu mensuel de près de la moitié des actifs occupés (46%) est inférieur au SMIG (de l'ordre de 24.730 FCFA au moment de l'enquête).

L'analyse de la distribution des revenus laisse apparaître un revenu mensuel moyen de 35 412 FCFA et une forte concentration vers les bas revenus.

Graphique 20 : Actifs occupés selon le mode de rémunération



Ce sont surtout les femmes et les jeunes de moins de 30 ans qui ont les revenus d'emploi les plus faibles. On constate ainsi que :

- le salaire moyen des hommes (48 172 FCFA) double celui des femmes (20 809 FCFA) ;
- 64% des femmes gagnent moins du SMIG contre 33% des hommes ;
- 59% des jeunes de moins de 20 ans et 49% des jeunes de 20 à 30 ans n'ont pas le SMIG comme revenu mensuel.

Seulement 5,9% des actifs occupés gagnent plus de 84 000 F cfa par mois sur l'ensemble du territoire.

Les revenus d'emploi dans le secteur formel triple ceux dans le secteur informel. En effet, le revenu mensuel moyen dans le secteur informel est très faible et oscille autour de 25 000 FCFA contre près de 82.000 FCFA dans le secteur formel.

Il ressort également que les disparités salariales sont très fortes au Mali. Le revenu mensuel moyen des cadres est largement supérieur à celui des autres catégories socio-professionnelles. Ainsi, le revenu mensuel moyen des cadres supérieurs, 146 399 FCFA, est 5 fois supérieur au revenu des « Employés » qui est de l'ordre de 27 050 FCFA et double pratiquement celui des « Patrons employeurs ou travailleurs à son propre compte ». Toutefois, il existe un écart significatif entre le revenu mensuel moyen des salariés et celui des non salariés : 54 734 FCFA contre 31 213 FCFA

Selon les catégories socio-professionnelles, ce sont les « Employés », les « manœuvres » et les « apprentis » qui sont les plus nombreux à avoir un revenu faible avec respectivement 46,7%, 63,9% et 66,8%.

La faiblesse des revenus d'emploi est plus prononcée dans les villes secondaires et dans le milieu rural qu'à Bamako. On constate le même phénomène dans chacune des zones de

résidence mais seulement à des degrés différents. Par exemple à Bamako 39,4% des actifs occupés gagnent moins de 21000Fcfa par mois, dans les autres zones urbaines 41%, dans les autres zones rurales (49%).

2.6. LE SOUS-EMPLOI

Encadré 4

Définition du sous-emploi

Les personnes en sous-emploi lié à la durée de travail comprennent toutes les personnes pourvues d'un emploi – telles qu'elles sont définies dans les directives internationales en vigueur concernant les statistiques de l'emploi – qui répondent aux trois critères suivants :

- disposée à faire davantage d'heures
- disponible à faire davantage d'heures
- ayant travaillé moins qu'un seuil relatif à la durée de travail.

Tableau N°26: Actifs occupés (15 ans et plus) selon le nombre d'heures consacrées habituellement par semaine à l'emploi principal

Heures de travail	Effectif	%
Moins de 35 heures	776 384	32,7
De 35 à 48 heures	722 371	30,5
Plus de 48 heures	843 865	35,6
Non déclarés	28 134	1,2
Total	2 370754	100,0

Au Mali, 32.7% des actifs occupés travaillent moins de 35 heures par semaine dans leur travail principal.

La population de main d'œuvre sous-employée est obtenue en faisant la différence de l'effectif des actifs qui travaillent moins de 35 heures (776 384 actifs) et de ce des actifs qui travaillent moins de 35 heures mais qui ne veulent pas travailler plus (108 472 actifs).

On peut donc, au regard de la définition du concept de sous-emploi, considérer qu'un effectif de 667 912 travailleurs sont sous-employés, soit un taux de sous-emploi de l'ordre de 28,2%. En conséquence, le taux de sous-emploi de la main d'œuvre malienne est relativement important. En effet le sous-emploi sur le marché du travail exacerbe les tensions sur le marché du travail car les personnes sous-employées, pour la plupart vont chercher d'autres emplois en concurrence avec les chômeurs, toutes choses qui réduisent les chances d'accès à l'emploi de ces derniers.

Les femmes souffrent plus du sous-emploi que les hommes. En effet, 39,5% des travailleurs sous-employés sont des femmes contre 20% d'hommes.

Cette situation de sous-emploi d'une frange importante de la main d'œuvre est due principalement à la mauvaise situation économique ou conjoncture économique (29,1%) et à des facteurs subjectifs liés aux travailleurs (28%).

Les catégories socio-professionnelles les plus sous-employées sont les manœuvres, les employés et les patrons, employeurs.

Par ailleurs, le taux de sous-emploi baisse considérablement si l'on analyse tous les emplois exercés par les actifs (emploi principal et emploi secondaire). On peut donc conclure que beaucoup d'actifs occupés exerce une activité secondaire pour justement compenser le sous-emploi qui les frappe dans leur emploi principal.

2.7. LE CHOMAGE

Encadré 5

Définition du chômeur

Suivant le BIT, est considéré comme chômeur, toute personne en âge de travailler répondant simultanément aux trois conditions suivantes:

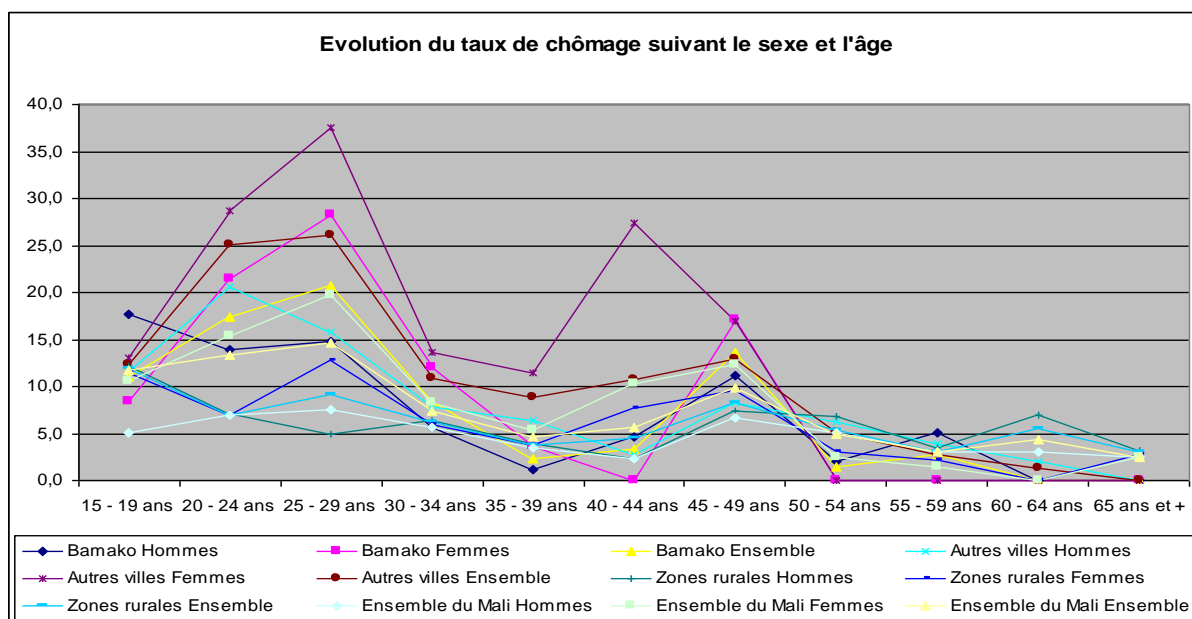
- Ne pas avoir eu d'activité économique au cours de la période de référence ou n'avoir pas gardé lien formel avec un emploi ;
- Etre disponible pour occuper un emploi
- Rechercher un emploi, faire des démarches pour cette recherche.

On peut élargir la définition du chômage en y ajoutant les chômeurs découragés, c'est-à-dire les personnes sans emploi et disponibles pour travailler même si elles ne sont pas à la recherche d'un emploi. Lorsque l'on prend en compte les chômeurs découragés, on parle alors de chômage élargi. C'est l'option adoptée dans le cadre de la présente enquête.

2.7.1 Profil des taux de chômage

Le Graphique 21 , ci-dessous présente les taux de chômage par sexe, âge et la zone de résidence.

Graphique 21 : . Evolution du taux de chômage suivant le sexe, l'âge et la zone de résidence.



Le taux de chômage de l'ensemble de la population du Mali s'établit, en 2004, à 8,8%, (pour la population de 10 ans et plus) c'est-à-dire qu'environ un actif sur dix est actuellement sans emploi. Ce taux s'établit à 9% si on considère uniquement la tranche d'âge 15 – 64 ans. Cependant, ce taux d'ensemble masque des disparités suivant la zone de résidence, le sexe et l'âge.

Sur le plan de la zone de résidence, l'enquête indique que c'est dans les villes secondaires que le chômage est plus important, en moyenne 14%. Il ressort aussi que le chômage fait son apparition en milieu rural où le taux atteint jusqu'à 6,6%. A Bamako, le taux de chômage est de 11%.

Le chômage touche plus les femmes que les hommes. Au niveau national, le taux de chômage des femmes atteint environ 11% contre 7,2% pour les hommes. Cette situation est constante quel que soit le milieu de résidence. Les taux différentiels de chômage sont respectivement de 9,1% et 13,2% pour les hommes et les femmes à Bamako, 9,2% et 19,8% dans les villes secondaires, 6,1% et 7,4% en milieu rural. Au total, le taux de chômage en milieu urbain (Bamako et autres zones urbaines) est de 12,6%.

Avant 20 ans, du fait de la longueur des études, beaucoup de jeunes de cette classe d'âge sont encore aux études et pas encore dans la vie active. Mais, ceux qui sont déjà sur le marché du travail connaissent un chômage important, même en milieu rural où on enregistre un taux de chômage de l'ordre de 12% à ces âges. A Bamako les jeunes hommes sont ceux qui enregistrent le taux de chômage le plus élevé, plus de 17%. Ce taux de chômage est fortement influencé par le niveau de chômage des jeunes de 15-19 ans déperdus scolaires et par les flux migratoires des campagnes vers la capitale. Ensuite, le taux de chômage augmente progressivement pour atteindre son maximum à 25 – 29 ans. Autrement dit, aux âges où tous les jeunes ont terminé leurs études, ils connaissent des difficultés de première insertion. Le chômage des jeunes est donc préoccupant.

A partir de 30 ans, le taux de chômage baissent progressivement jusqu'aux environs de 45 – 49 ans, âges auxquels ceux qui perdent leur emploi éprouvent de plus en plus de difficultés à en trouver un autre.

2.7.2. Caractéristiques des chômeurs

Le chômage touche plus les diplômés et les personnes instruites que les non-diplômés et les personnes moins instruites voire non instruites. Au niveau national, le taux de chômage des personnes ayant le niveau d'instruction secondaire, technique et professionnel (CAP et BT) atteint les 18%. Pour les personnes de niveau d'instruction supérieur (Licence, Maîtrise et plus), le taux de chômage est encore plus élevé, soit 19,4%. Par contre, le taux de chômage des personnes sans instruction (7,5%) est en dessous du taux de chômage moyen observé au niveau national (9%). Ce taux de chômage s'élève à 12% pour les personnes de niveau fondamental 1 (6^{ème} année de l'école fondamentale).

En effet, la proportion de chômeurs sans aucun niveau d'instruction passe de 33,8% à Bamako à 53,3% dans les villes secondaires. Elle s'établit à 71,5% en milieu rural.

Globalement, les chômeurs de Bamako ont un niveau d'instruction plus élevé que ceux des villes secondaires et du milieu rural. En effet:

- Les chômeurs ayant un niveau du secondaire général ou technique représentent environ 22% à Bamako contre 13,5% dans les villes secondaires et seulement environ 3% en milieu rural. Au niveau national, ce ratio s'établit à environ 10%.
- Les chômeurs ayant poursuivi des études supérieures représentent 9,3% à Bamako et 6,2% dans les villes secondaires. En milieu rural, aucun chômeur ayant un niveau d'enseignement supérieur n'a été rencontré dans l'échantillon. Au niveau national, les chômeurs ayant poursuivi des études supérieures représentent 3,8% de l'ensemble des chômeurs.

D'autre part, la population de chômeurs masculins a un niveau d'instruction plus élevé que celui de la population de chômeurs de sexe féminin: chez les chômeurs de sexe masculin 16% ont un niveau d'enseignement secondaire et 6,3% un niveau d'enseignement supérieur contre respectivement environ 5% et 1,6% chez les chômeurs de sexe féminin.

Quant on aborde la composition des ménages, il en ressort qu'un grand nombre de chômeurs sont les membres secondaires des ménages. En effet, un tiers des chômeurs sont des enfants du chef de ménage. Les conjoints et les autres membres du ménages complètent la population des chômeurs. En fait parmi la population active au chômage, 5% seulement sont des chefs de ménage. Il apparaît que le chômage allonge la durée de résidence des enfants auprès des parents et au-delà des enfants, des solidarités familiales se forment pour soutenir les personnes au chômage.

L'obtention d'un premier emploi est une difficulté réelle sur le marché du travail. La grande majorité des chômeurs sont à la recherche de leur premier emploi (76,5%)³ contre seulement (20%) de chômeurs qui ont eu l'avantage d'exercer un emploi antérieur. En conséquence, les jeunes arrivant sur le marché du travail éprouvent de sérieuses difficultés à s'insérer.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des chômeurs ayant déjà travaillé suivant la raison principale de la perte d'emploi.

³ 5,0% des chômeurs ne se sont pas prononcés sur le type de chômage

Tableau N°27 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé suivant le sexe et la raison principale de la perte d'emploi

Raison de perte d'emploi	Milieu de résidence									Ensemble
	Bamako			Autres zones urbaines			Zones rurales			
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total	
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Compression de personnel (secteur privé)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	24,1%	0,0%	17,5%	7,2%
Fermeture d'entreprise (secteur privé)	22,5%	0,0%	7,9%	0,0%	11,8%	8,9%	0,0%	0,0%	0,0%	5,0%
Restructuration, compression de personnel (Entreprise publique)	8,0%	0,0%	2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%
Licenciement	0,0%	11,8%	7,7%	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%	0,0%	1,0%	2,3%
Compression de la fonction publique	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,7%	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
Fin de contrat	8,0%	11,4%	10,2%	24,8%	0,0%	6,1%	4,2%	0,0%	3,0%	5,9%
Départ volontaire (rémunération insuffisante)	0,0%	0,0%	0,0%	24,1%	0,0%	5,9%	6,1%	0,0%	4,4%	3,8%
Départ volontaire (conditions de travail insatisfaisantes)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%	0,0%	1,9%	0,8%
Départ volontaire (travail inintéressant)	22,5%	0,0%	7,9%	5,2%	0,0%	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%	2,4%
Autre raison	39,0%	76,8%	63,5%	45,8%	86,5%	76,6%	57,8%	76,8%	63,0%	67,8%
Non déclaré	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,9%	23,2%	9,1%	3,7%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Il ressort de ce tableau qu'un peu plus de 12% des chômeurs ont perdu leur emploi suite à la compression du personnel ou la fermeture d'entreprises privées. Pour ce qui concerne le secteur public, les restructurations d'entreprises publiques et la réduction des effectifs de la fonction publique sont la cause du chômage de 1,1% des chômeurs. Il est à noter qu'environ 6% des chômeurs ayant déjà travaillé ont perdu leur emploi suite à la fin de contrat. Cela indique que les contrats à durée déterminée commencent à être de plus en plus fréquents au Mali, et notamment en milieu urbain: 10,2% des chômeurs à Bamako, 6,1% dans les villes secondaires. En milieu rural le chômage occasionné par la fin d'un contrat représente 3%. Il s'agit surtout des travailleurs saisonniers.

Toutefois, les 2/3 des chômeurs précédemment occupés travaillaient dans les secteurs d'activité « Transports et logistiques » et « Education formation ». Les travailleurs

indépendants et les manœuvres sont les plus vulnérables au chômage et constituent respectivement 58,3% et 16,2% de la population des chômeurs ayant déjà travaillé.

On constate également que 87% des pertes d'emploi ont été enregistrées dans les entreprises privées (formelles et informelles).

On peut distinguer deux types de chômage : le chômage de courte durée, c'est-à-dire moins d'un an, et le chômage de longue durée dans le cas contraire.

Au niveau national, les chômeurs de courte durée ne représentent que 19%. Cette proportion est pratiquement la même quel que soit la zone de résidence.

Plus 80% du chômage au Mali est donc un chômage de longue durée et mérite donc une attention particulière. En effet, plus le chômage dure, plus il devient pénible. Le chômage de longue durée peut entraîner de graves difficultés économiques, surtout lorsque les prestations de chômage sont inexistantes comme au Mali. Normalement, les allocations éventuelles de licenciement, les économies personnelles et, éventuellement, l'aide de la famille permettent de faire face à un chômage de courte durée.

Le chômage de longue durée frappe plus les femmes que les hommes, 84,3% chez les femmes contre 77,2% chez les hommes.

La durée moyenne du chômage est de 80 mois soit environ 6,7 ans. Elle est donc très longue et serait à même de compromettre les aptitudes au travail des individus qui chôment. Toutefois, cette durée devrait plus être considérée comme une période où ces personnes n'ont pas eu accès à un « véritable » emploi que comme une absence totale de toute activité professionnelle. La durée du chômage des anciens actifs occupés est plus courte (51 mois soit 4,3 ans) que celle des primo-demandeurs qui mettent 88 mois soit 7,3 ans pour obtenir un premier emploi.

2.7.3. Cas des profils du taux de chômage en milieu rural :

Le taux de chômage en milieu rural oscille autour de 6,6%. Le chômage observé touche plus les jeunes et les femmes. Les jeunes rencontrent beaucoup de difficultés à s'insérer professionnellement sur le marché du travail que les adultes. L'évolution du taux de chômage est inversement proportionnelle à celle de l'âge. En effet, plus l'âge avance plus le taux de chômage diminue dans le milieu rural. Ces jeunes chômeurs, pour la plupart sans qualification, sont des candidats potentiels à l'exode vers les villes et à l'émigration. Ainsi à travers la structure du taux de chômage selon le milieu de résidence, on peut se faire une idée sur l'itinéraire des jeunes qui vont à l'exode. Ils migrent d'abord vers les autres zones urbaines puis vers Bamako et l'étranger. Toutefois, on constate que les personnes âgées ont tendance à revenir sur le marché du travail pour chercher un emploi. Le taux de chômage parmi cette population de personnes âgées de 60 à 64 ans est de 4,3%.

Le taux de chômage des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes : 7,4% contre 6,1% pour les hommes.

L'obtention d'un premier emploi est une difficulté réelle dans le milieu rural. La grande majorité des chômeurs sont à la recherche de leur premier emploi (80%)⁴ contre seulement

⁴ 5,0% des chômeurs ne se sont pas prononcés sur le type de chômage

(20%) de chômeurs qui ont eu l'avantage d'exercer un emploi antérieur. En conséquence, les jeunes arrivant sur le marché du travail dans les zones rurales éprouvent de sérieuses difficultés à s'insérer.

La durée moyenne du chômage en milieu rural, comme observé de façon globale au Mali, est très longue (90 mois soit 7,5 ans) et serait à même de compromettre les aptitudes au travail des individus qui chôment.

2.7.4. Recherche d'emploi et prétentions salariales

Les prétentions salariales des chômeurs sont conformes aux réalités du marché du travail. Un chômeur serait prêt à travailler pour un revenu mensuel de 56 000 FCFA. Les jeunes de moins de 25 ans sont disposés à travailler pour un revenu mensuel en dessous de ce seuil. Par contre les prétentions salariales des chômeurs âgés de 35 à 39 ans sont relativement élevées et se situent aux alentours de 110 000 FCFA par mois.

Les diplômés chômeurs sur le marché du travail ont des prétentions salariales supérieures à celles des non diplômés chômeurs.

De même, les prétentions salariales des primo-demandeurs sont réalistes et restent de loin inférieures à celles des chômeurs qui ont déjà travaillé et qui sont à la recherche d'un autre emploi. Ces chômeurs ayant déjà travaillé mettent en avant leur expérience professionnelle pour être beaucoup plus exigeants en matière de salaire. Ils réclament 72 000 FCFA par mois contre 52 000 FCFA pour les chômeurs en quête d'un premier emploi.

Les canaux formels de recherche d'emplois sont totalement boudés par les chômeurs. En effet 11,8% des chômeurs se présentent directement auprès d'un employeur ou consultent les petites annonces ou alors passent par un concours tandis que l'ANPE n'est sollicitée que par 0,3% d'entre eux et beaucoup moins pour les bureaux de placement privé. En fait, deux chômeurs sur trois utilisent des relations personnelles (parents ou amis) et quelque 6,5% essaient directement de créer leur propre entreprise.

L'ANPE et les bureaux de placement privés ne sont fréquentés que par quelques chômeurs de Bamako et des villes secondaires du pays, ces derniers étant pourtant nettement minoritaires dans la population.

Dans ce contexte, la question de l'adaptation de ces outils à l'environnement du marché du travail au Mali ne saurait être éludée. Des actions ont été entreprises dans ce sens avec la restructuration de l'Office National de la Main-d'œuvre et de l'Emploi (ONMOE) en Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) qui a mis fin à une gestion administrative de l'emploi au profit d'une prestation de services à l'endroit de tous les groupes cibles et la création de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ).

Il est d'ailleurs intéressant de noter que 37,4% des personnes qui recherchent un emploi marquent leur préférence pour un emploi indépendant et près d'un tiers (32%) pour un emploi salarié. Cette préférence pour les emplois indépendants montre bien que c'est un bon système de micro-crédit doublé de formations qui pourrait aider à créer des emplois.

La sécurité dans l'emploi est une préoccupation majeure chez les chercheurs d'emploi : 55,4% d'entre eux souhaitent obtenir un emploi permanent à plein temps et 12,8% un emploi permanent à temps partiel.

Les chercheurs d'emploi sont beaucoup moins exigeants sur les emplois à chercher et 52,4% d'entre eux sont disposés à occuper n'importe quel emploi ou métier qu'on leur trouve. Toutefois une frange non moins importante de chômeurs (22,3%) souhaite exercer un emploi qui a un lien avec leur qualification.

23,8% des chercheurs n'ont pas de préférence de secteur dans lequel ils souhaitent travailler. Toutefois, 17% des chercheurs d'emploi souhaitent travailler dans le secteur public (administration publique ou entreprises publique et parapubliques) et 36,5% dans le secteur privé.

2.7.5. Evolution du chômage au Mali de 1997 à 2004 :

La situation de l'emploi s'est détériorée de façon significative durant la période 1997 – 2004 avec un taux de chômage global qui est passé de 3,1% à 9%. Cette évolution s'est réalisée en deux étapes. De 1997 à 2001, la situation de l'emploi a connu une certaine amélioration en zone urbaine (le taux de chômage a chuté de 12,5% à 8%) et une détérioration remarquable en milieu rural (le taux de chômage a augmenté en passant de 1,1% à 4%). De 2001 à 2004, la dégradation de la situation de l'emploi a été générale et a touché tant le milieu urbain que rural : de 8 à 12,6% de taux de chômage pour le milieu urbain et de 4 à 6,6% de taux de chômage en milieu rural. Au total, on constate que l'emploi a connu une dégradation constante de 1997 à 2004 en milieu rural tandis qu'elle a marqué une pause en milieu urbain de 1997 à 2001. On assiste donc à un phénomène nouveau qu'est l'expansion du chômage en milieu rural. Cette expansion du chômage en milieu rural est la résultante du déplacement du chômage vers les villes secondaires et les campagnes.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En définitive, l'enquête emploi 2004 restitue l'image d'un marché du travail profondément en difficulté. Au terme de l'analyse des résultats, plusieurs constats peuvent être établis :

- la population du Mali est une population jeune à forte dominance féminine et rurale ;
- la population en âge de travailler ou population active potentielle (PAP) représente, en 2004, 47% de la population totale du pays ;
- le taux d'emploi en 2004 s'établit à environ 45%. Autrement dit, seuls 45% de la population active potentielle participent effectivement aux activités économiques dans le pays ;
- à Bamako, la participation aux activités productives est la plus élevée, 53,2%, suivie de la zone rurale, 44,5%, les villes secondaires enregistrant le taux d'emploi le plus bas, 41,6% ;
- 58,6% des emplois sont occupés par des hommes contre 41,4% par des femmes. Quelle que soit la zone de résidence, l'on observe la même tendance ;
- 52% des emplois sont des emplois continus tandis que 48% sont des emplois irréguliers ou intermittents ;
- sur l'ensemble des actifs occupés du Mali, les salariés ne représentent que 13,6%, alors que les patrons et les travailleurs indépendants représentent 71,4% ;
- la catégorie socio-professionnelle dominante est celle des travailleurs indépendants qui représente environ 68% des actifs occupés. Les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés ne représentent que 0,8%, les cadres moyens et agents de maîtrise 3,4% et les patrons et employeurs 1,6%. Ces chiffres indiquent un niveau élevé d'informalité de l'économie malienne ;
- l'activité économique du pays est dominée par l'agriculture qui, en dehors de Bamako, occupe une grande partie des actifs occupés, 40%, suivie du commerce, garages et réparation d'articles divers, 28,2% ;
- au Mali, ce sont les entreprises informelles qui fournissent la grande majorité des emplois, 80,3%, dont 77,1% chez les hommes et 84,7% chez les femmes. Les emplois dans les entreprises privées formelles ne représentent que 8,7% au niveau national (13% chez les hommes et 2,7% seulement chez les femmes). Le secteur public, c'est-à-dire l'administration publique et les entreprises publiques, ne fournissent, au niveau national, que 4,6% des emplois (5,9% chez les hommes et 2,7% chez les femmes) ;
- sur le plan national, environ 15% des actifs occupés, environ 18% chez les hommes et 10,4% chez les femmes, exercent au moins une activité secondaire ;
- les revenus tirés par les actifs occupés au titre de l'exercice de leur emploi principal restent de façon générale faible au Mali ;
- le revenu mensuel de près de la moitié des actifs occupés (46%) est inférieur au SMIG (de l'ordre de 24.730 FCFA au moment de l'enquête). L'analyse de la distribution des revenus laisse apparaître un revenu mensuel moyen de l'ordre de 35 412 FCFA et une forte concentration vers les bas revenus ;
- les revenus d'emploi dans le secteur formel triple ceux dans le secteur informel ;
- les disparités salariales sont très fortes au Mali. Le revenu mensuel moyen des cadres est largement supérieur à celui des autres catégories socio- professionnelles ;
- 28,2% de la main d'œuvre malienne sont affectées par le sous-emploi. En conséquence, le taux de sous-emploi est relativement important ; Les femmes souffrent plus du sous-emploi que les hommes. En effet, 39,5% des travailleurs sous-employés sont des femmes contre 20% d'hommes ;
- l'importance relative du taux de chômage dans l'ensemble du pays : 9% ;

- le taux de chômage d'ensemble masque des disparités suivant la zone de résidence, le sexe et l'âge. Selon la zone de résidence, l'enquête indique que c'est dans les villes secondaires que le chômage est le plus important, en moyenne 14% ;
- il ressort aussi que le chômage fait son apparition en milieu rural où le taux atteint jusqu'à 6,6% ;
- à Bamako, le taux de chômage est de 11% ;
- le taux de chômage en milieu urbain (Bamako et autres zones urbaines) est de 12,6% ;
- les jeunes souffrent beaucoup plus d'un chômage de première insertion ;
- le chômage touche plus les femmes que les hommes. En effet, au niveau national, le taux de chômage des femmes atteint environ 11% contre 7,2% pour les hommes ;
- le taux de chômage des personnes ayant le niveau d'instruction secondaire, technique et professionnel (CAP et BT) atteint les 18%. Pour les personnes de niveau d'instruction supérieur (Licence, Maîtrise et plus), le taux de chômage est encore plus élevé et se situe à 19,4%. Par contre, le taux de chômage des personnes sans instruction est en dessous du taux de chômage moyen observé au niveau national (9%) et se situe à 7,5%. Ce taux de chômage s'élève et se situe à 12% pour les personnes de niveau fondamental 1 (6^{ème} année de l'école fondamentale) ;
- l'obtention d'un premier emploi est une difficulté réelle sur le marché du travail. La grande majorité des chômeurs sont à la recherche de leur premier emploi (76,5%) contre seulement (20%) de chômeurs qui ont eu l'avantage d'exercer un emploi antérieur. En conséquence, les jeunes arrivant sur le marché du travail éprouvent de sérieuses difficultés à s'insérer ;
- la durée moyenne du chômage est de 80 mois soit environ 6,7 ans. Elle est donc très longue et serait à même de compromettre les aptitudes au travail des individus qui chôment. Toutefois, cette durée devrait plus être considérée comme une période où ces personnes n'ont pas eu accès à un « véritable » emploi que comme une absence totale de toute activité professionnelle ;
- les prétentions salariales des chômeurs sont conformes aux réalités du marché du travail. Un chômeur serait prêt à travailler pour un revenu mensuel de 56 000 FCFA. Les jeunes de moins de 25 ans sont disposés à travailler pour un revenu mensuel en dessous de ce seuil. Par contre les prétentions salariales des chômeurs âgés de 35 à 39 ans sont relativement élevées et se situent aux alentours de 110 000 FCFA par mois ;
- les diplômés chômeurs sur le marché du travail ont des prétentions salariales supérieures à celles des non diplômés chômeurs ;
- de même, les prétentions salariales des primo-demandeurs sont réalistes et restent de loin inférieures à celles des chômeurs qui ont déjà travaillé et qui sont à la recherche d'un autre emploi ;
- les canaux formels de recherche d'emplois sont totalement boudés par les chômeurs. En effet, 11,8% des chômeurs se présentent directement auprès d'un employeur ou consultent les petites annonces ou alors passent par un concours tandis que l'ANPE n'est sollicitée que par 0,3% d'entre eux et beaucoup moins pour les bureaux de placement privé. En fait, deux chômeurs sur trois utilisent des relations personnelles (parents ou amis) et quelque 6,5% essaient directement de créer leur propre entreprise ;
- 37,4% des personnes qui recherchent un emploi marquent leur préférence pour un emploi indépendant et près d'un tiers (32%) pour un emploi salarié ;
- la sécurité dans l'emploi est une préoccupation majeure chez les chercheurs d'emploi : 55,4% d'entre eux souhaitent obtenir un emploi permanent à plein temps et 12,8% un emploi permanent à temps partiel ;

- les chercheurs d'emploi sont beaucoup moins exigeants sur les emplois à chercher et 52,4% d'entre eux sont disposés à occuper n'importe quel emploi ou métier qu'on leur trouve ;
- 23,8% des chercheurs n'ont pas de préférence de secteur dans lequel ils souhaitent travailler. Toutefois, 17% des chercheurs d'emploi souhaitent travailler dans le secteur public (administration publique ou entreprises publique et parapubliques) et 36,5% dans le secteur privé.

En somme, les difficultés du marché du travail au Mali semblent plutôt provenir d'une faiblesse de la demande de travail (c'est-à-dire l'offre d'emploi) et non d'une situation où les chômeurs seraient trop exigeants.

Le chômage au Mali peut être interpréter comme l'absence d'emplois stables et convenablement rémunérés dans le secteur moderne, non pas comme l'absence d'opportunités d'exercice d'activités occasionnelles et informelles. L'insuffisance d'emploi décent tient fondamentalement au manque de dynamisme des entreprises privés.

En conclusion, on relève un déséquilibre du marché du travail qui revêt aussi bien un aspect quantitatif et qualitatif que structurel.

Quantitatif par ce que l'offre de travail (demande d'emploi) dépasse la demande de travail (offre d'emploi) et touche plus les jeunes que les adultes, les femmes que les hommes.

Qualitatif car ce sont les jeunes travailleurs qualifiés (diplômés) qui sont les plus touchés par le chômage. Plus le niveau d'instruction est élevé plus le chômage est important. Qualitatif ensuite à cause de la durée du chômage qui s'allonge. Ce chômage est dû au manque de dynamisme des chefs d'entreprise surtout dans le domaine de l'investissement et de la création d'emplois qualifiés. Le taux de sous-emploi est élevé tout comme le déficit d'emplois décents.

Structurel, le chômage au Mali peut être interpréter comme l'absence d'emplois stables et convenablement rémunérés dans le secteur moderne et non pas comme l'absence d'opportunités d'exercice d'activité occasionnelles et informelles. Il reflète ainsi le manque de mobilité intersectorielle des travailleurs entre les secteurs formel et informel.

Le cadre réglementaire et législatif assurant la régulation du marché du travail entraîne des rigidités dans l'adaptation spontanée de l'offre et de la demande comme par exemple le régime de fixation des salaires.

Par ailleurs, la libéralisation du marché du placement opérée au début des années 1990 pour introduire plus de flexibilité sur le marché du travail n'a pas permis d'obtenir les résultats escomptés. Les bureaux de placement agréés jouent plutôt office de bureaux d'intérim que d'agences de placement. Tel que souhaité, la libéralisation n'a pas pour autant stimulée la demande de travail des entreprises du secteur formel.

Il semble donc que les solutions à l'amélioration de la situation de l'emploi passent par :

- **des politiques macroéconomiques de promotion de l'investissement privé.**
- Le Mali présente des atouts réels qui méritent d'être mis en exergue afin de susciter davantage l'investissement privé étranger. Parmi ces atouts il y a tout d'abord la sécurité des capitaux à cause du climat social apaisé qui règne, l'émergence d'un

système démocratique authentique, l'adhésion aux principes de la bonne gouvernance et surtout le renforcement du cadre institutionnel avec la création d'un ministère chargé de la promotion des investissements et enfin l'existence d'un guide et d'un code des investissements, entre autres. L'Etat pourrait conjuguer des mesures d'incitation et des programmes d'investissements publics susceptibles de stimuler l'investissement privé. Dans l'exécution de ces programmes d'investissements publics, il serait important de privilégier les alternatives technologiques à forte intensité d'emploi (stratégie à Haute Intensité de Main d'œuvre – HIMO). Pour ce qui est de l'investissement domestique, des mesures d'ordre fiscal et réglementaire s'avèrent nécessaires pour orienter les investissements vers les créneaux porteurs d'emploi. L'accent doit être mis à ce titre sur l'exportation de produits à fort taux de valeur ajoutée ;

- **la promotion d'un système de micro-crédit couplé avec la formation qui pourrait aider à créer des emplois.** Le secteur informel est le secteur qui crée le plus d'emploi au Mali et qui souffre malheureusement de la précarité des emplois en son sein. Il importe de l'encadrer et de l'appuyer en lui apportant un financement adapté à ses besoins et nécessaire pour son développement d'une part, et d'autre part de former ses actifs pour améliorer la productivité et la qualité des produits ; toutes choses susceptibles de concourir à la durabilité des emplois créés. Le renforcement des activités des entreprises du secteur informel favorisera certainement une mobilité professionnelle intersectorielle ;
- **l'adaptation des stratégies de services d'emploi publics aux réalités du marché du travail en mettant l'accent sur l'intermédiation et la création d'entreprise.** En effet, les canaux formels de recherche d'emplois sont totalement boudés par les chômeurs. Aussi, le chômage sévit, de nos jours, beaucoup plus dans les « Autres zones urbaines » qu'à Bamako. A cela, il faut ajouter malheureusement l'avènement du chômage en milieu rural. Très peu de chômeurs aux services d'emploi publics. La nécessité de revoir les stratégies des services d'emploi publics s'impose. Egalement, leur renforcement à travers une déconcentration de leur activité pour couvrir au mieux les autres zones urbaines serait salutaire ;
- **la prise en compte de la dimension genre dans tous les programmes d'emploi** pour corriger les différentes discriminations qui existent sur le marché du travail notamment entre les jeunes et les adultes, les hommes et les femmes, les milieux urbain et rural ;
- **l'amélioration de la productivité des entreprises afin d'impulser l'amélioration du revenu des travailleurs.** La productivité du travail mesure l'efficacité productive des travailleurs employés. La productivité dépend, au-delà du volume de la main d'œuvre et de sa dotation technique, de la qualité de cette main d'œuvre. En effet la faiblesse de la productivité est lourde de conséquence en ce qui concerne les performances du système économique, toutes choses qui agissent sur la demande de travail au niveau national (offre d'emploi). Un accent particulier doit être mis sur la formation professionnelle en vue d'accroître la productivité de la main d'œuvre. Ladite formation sera d'autant plus porteuse d'efficacité que des investissements auront tout aussi été consentis en équipements et technologies diverses pour ne pas limiter à terme les bénéfices attendus.

ANNEXE

LISTE DES AUTRES ZONES URBAINES DU MALI
KAYES COMMUNE
FEGUI
GOUMERA
KONIAKARY
SOMANKIDY
BAFOULABE
MAHINA
DIANGOUNTE CAMARA
DIEMA
DIEOURA
LAMBIDOU
MADIGA SACKO
FATAO
KENIEBA
SITAKILY
SEFETO OUEST
KITA COMMUNE
KOUROUNINKOTO
NIORO COMMUNE
TROUNGOUNBE
YOURI
DIAFOUNOU DIONGAGA
GUIDIME
KIRANE KANIAGA
KREMIS
TOYA
KOULIKORO COMMUNE
BANAMBA
DUGUWOLOWULA
KIBAN
GUEGNEKA
KALADOUGOU

LISTE DES AUTRES ZONES URBAINES DU MALI
TENINDOUGOU
WACORO
MINIDIAN
KARAN
BANCOUMANA
DIALAKORODJI
KALABANCORO
OUELESSEBOUGOU
SANANKOROBA
KATI COMMUNE
DIDIENI
KOLOKANI
NARA
OUAGADOU
KIGNAN
KLELA
KOUORO
NIENA
SIKASSO COMMUNE
GARALO
KOUMANTOU
BOUGOUNI COMMUNE
FOUROU
KADIOLO
ZEGOUA
KOLONDIÉBA
KONINGUE
MIENA
M'PESSOBA
KOUTIALA COMMUNE
BAYA
TAGANDOUGOU

LISTE DES AUTRES ZONES URBAINES DU MALI
WASSOULOU BALLE
KOUMBIA
KOURY
MAHOU
YOROSSO
DIORO
DOUGABOUGOU
MARKALA
SANSANDING
SEGOU COMMUNE
BARAOUELI
KONOBOUGOU
BLA
MACINA
DIABALY
NIONO
SIRIBALA
SIRIFILA BOUNDY
SOKOLO
SAN COMMUNE
TOMINIAN
KOROMBANA
MOPTI COMMUNE
BANKASS
TORI
FAKALA
DJENNE
DOUMENTZA
DINANGOUROU
KORO
YORO
DIAFARABE

LISTE DES AUTRES ZONES URBAINES DU MALI
DIAKA
TENENKOU
YOUWAROU
TOMBOUCTOU COMMUNE
DIRE
TONKA
GOUNDAM
NON DÉCLARÉE DU GOUNDAM
RHAROUS
LERE
SOBOUNDOU
GAO COMMUNE
ANSONGO
TABOYE
BOUREM
MENAKA
KIDAL
ABEIBARA
TESSALIT
TIN ESSAKO
COMMUNE I (BKO)
COMMUNE II (BKO)
COMMUNE III (BKO)
COMMUNE IV (BKO)
COMMUNE V (BKO)
COMMUNE VI (BKO)

